

Via les frontières avec le Maroc

Des tentatives d'introduction de plus de 18 quintaux de drogue déjouées

P.05

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du citoyen 24ème année

N°7195 - SAMEDI 31 MAI 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Lors d'une opération menée mercredi

Saisie de plus de 1,3 million de comprimés psychotropes à In Amenas

P.05

La compagnie a passé une commande pour plusieurs avions

Le plan ambitieux d'Air Algérie

Une bonne nouvelle pour les Algériens. L'Algérie va multiplier ses vols et augmenter sa flotte aérienne. Air Algérie aspire à devenir l'une des plus grandes flottes du monde. C'était dans son programme sauf qu'aujourd'hui, la décision est irrévocable: Air Algérie va faire des percées et de nouvelles conquêtes du ciel de plusieurs villes en Méditerranée et en Europe.



Lire en page 03

ORAN P.07

**Commune d'Oran
Vers la distribution de 2.000 logements publics locatifs**

Journée mondiale de la sclérose en plaques
05% des patients à l'EHU sont des enfants

Trafic d'armes et équipements sensibles
Un réseau criminel spécialisé démantelé



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Ministère des Affaires étrangères

Mansouri reçoit les représentants de l'OMS et de l'OIM en Algérie

La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Bakhta Selma Mansouri, a reçu, jeudi au siège du ministère, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Dr Phanuel Habimana, et la représentante de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en Algérie, Mme Lalini Veerassamy, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires

étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Ces deux rencontres ont été l'occasion de "souligner l'engagement de l'Algérie à renforcer sa coopération avec les organisations onusiennes accréditées en Algérie, notamment au service des priorités de développement en Afrique et des efforts communs dans le cadre de la coopération sud-sud et triangulaire", précise le communiqué.

Hôpital «Roi Fahad» à Médine

Belmehdi au chevet des hadjis algériens



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a rendu visite, mercredi soir, en compagnie de l'ambassadeur d'Algérie au Royaume d'Arabie Saoudite, Cherif Oualid, aux hadjis algériens au niveau de l'hôpital Roi Fahd à Médine dans le cadre du suivi constant de la situation des pèlerins. Dans une déclaration à la mission médiatique algérienne du hadj, M. Belmehdi a souligné que cette tournée "intervient à un moment où la première saison du hadj touche à sa fin", ajoutant que "tous les hadjis algériens se dirigeront bientôt à la Mecque

pour finir les rites du hadj". Selon le ministre, l'hôpital Roi Fahad à Médine accueille actuellement trois hadjis algériens seulement sur dix qui avaient été évacués pour soins, ajoutant que la plupart ont quitté l'hôpital après l'amélioration de leur état de santé et deux devraient le quitter dans les quelques prochaines heures. Les hadjis malades se sont rétablis et leur état de santé actuel leur permet d'accomplir les rites du hadj, a-t-il indiqué, précisant que la délégation l'accompagnant continuera d'assurer le suivi des hadjis jusqu'à leur retour au pays sains et saufs.

Ecole nationale d'administration (ENA)

Cérémonie en hommage au professeur Walid Lagoune

L'Ecole nationale d'administration (ENA) a organisé, jeudi à Alger, une cérémonie en hommage au défunt professeur Walid Lagoune, juriste et ancien membre du Conseil de la nation, au cours de laquelle ont été rappelés ses qualités son parcours riche en contributions humaines et académiques. La cérémonie s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme

Kaouter Krikou, ainsi que de représentants de différentes institutions et organisations nationales, en plus de la famille du défunt. Dans une allocution prononcée en son nom par le membre du Conseil de la nation, Aissa Bouragba, M. Nasri a salué les grandes qualités du défunt, affirmant qu'il était "une sommité dans les domaines du savoir, du droit et de l'administration en Algérie" et qu'il a légué "aux générations une précieuse richesse intellectuelle, de grandes contributions juridiques et une remarquable œuvre intellectuelle".

Conseil de la nation

Réunion consacrée à l'installation de la nouvelle composition du bureau



Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a présidé, mercredi, une réunion du bureau du Conseil, consacrée à l'installation de la nouvelle composition du bureau, ainsi qu'à l'échange de vues concernant les textes de loi soumis au Conseil de la nation, a indiqué un communiqué de la chambre haute du Parlement. "Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a présidé, mercredi 28 mai, une réunion du bureau du Conseil, suite à l'approbation de la liste du bureau (vice-présidents) par les membres, au titre de l'année 2025, consacrée à l'installation de la nouvelle composition du bureau du Conseil, ainsi qu'à l'échange de visions et de points de

vue sur les textes de loi soumis au Conseil de la nation, qui seront au centre des prochaines séances plénières du Conseil durant la prochaine période de la session parlementaire actuelle", précise le communiqué. A l'entame de la réunion, M. Nasri a souligné que le Conseil de la nation "a vu, lors de la séance plénière tenue aujourd'hui, la création d'un nouveau groupe parlementaire, à savoir celui du Front El Moustakbal", avant de saluer les nouveaux membres du bureau du Conseil, leur exprimant ses vœux de "plein succès et de réussite dans l'accomplissement de leurs missions durant la prochaine période", ajoute la même source.

Education nationale

Installation de la Commission nationale des œuvres sociales



Le ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui, a procédé, mercredi à Alger, à l'installation de la Commission nationale des œuvres sociales du secteur de l'éducation nationale, a indiqué un communiqué du ministère. "A l'issue de l'opération de renouvellement et d'installation de toutes les commissions de wilayas des œuvres sociales, et après l'élection des membres de la Commission nationale des œuvres sociales du secteur de l'éducation natio-

nale et l'élection du président et de ses deux vice-présidents, les 24 et 25 mai, le ministre de l'Education nationale, Dr. Mohammed Seghir Sadaoui, a procédé, dans l'après-midi du mercredi 28 mai 2025 au siège du ministère, à l'installation officielle des membres de la Commission nationale des œuvres sociales du secteur de l'éducation nationale, constituée en vertu de l'arrêté n°27 du 27 mai 2025, qui définit la liste des membres de cette Commission", précise le communiqué.

La compagnie a passé une commande pour plusieurs avions

Le plan ambitieux d'Air Algérie

Par B.Kamel

Une bonne nouvelle pour les Algériens. L'Algérie va multiplier ses vols et augmenter sa flotte aérienne. Air Algérie aspire à devenir l'une des plus grandes flottes du monde. C'était dans son programme sauf qu'aujourd'hui, la décision est irrévocable: Air Algérie va faire des percées et de nouvelles conquêtes du ciel de plusieurs villes en Méditerranée et en Europe. Dans la perspective d'augmenter les capacités de transport de sa flotte aérienne, Air Algérie ambitionne de survoler plus de lignes aériennes internationales dès cet été. La compagnie historique aérienne va en effet acquérir de nouveaux appareils, louer des avions et inaugurer de nouvelles destinations afin de répondre à la demande sans cesse croissante à l'international.

En prévision d'une saison estivale 2025 particulièrement riche et florissante en terme d'accueil des membres de la communauté algérienne établie à l'étranger mais aussi en flux d'investisseurs et d'hommes d'affaires, l'Etat a pris les devants en décidant de renforcer la flotte aérienne publique pour faire à un surabondance de la demande sur les vols internationaux et les voyages d'affaires avec l'ouverture de plusieurs banques algériennes à l'étranger et en Afrique. Le pays est en train d'aug-

menter ses atouts touristiques avec l'inauguration de centaines de nouveaux établissements dès cette saison estivale, une manière à permettre aux touristes de découvrir les potentialités naturelles et touristiques du pays. Ainsi, dans le cadre de sa stratégie d'expansion de son réseau de vols internationaux, Air Algérie a passé une commande auprès des constructeurs aéronautiques Boeing et Airbus. Le ministre des Transports, M.Saïd Sayoud, a dévoilé la date de la réception du premier aéronef. En mai 2023, Air Algérie avait finalisé un accord d'acquisition avec les deux géants de la construction aéronautique. Ce contrat porte sur l'acquisition de sept Boeing moyens porteurs de type 737-9 MAX et huit gros porteurs notamment des Airbus A330-900. Le ministre des Transports, en l'occurrence Saïd Sayoud, a dévoilé, ce jeudi, le calendrier de la réception des nouveaux avions qui renforceront la flotte aérienne nationale. En effet, selon lui, le premier aéronef sera réceptionné «à la fin du mois de juillet 2025», indique-t-il.

«On va commencer à réceptionner les 15 avions à la fin de ce mois de juillet 2025, et il est prévu que la livraison se fasse au rythme d'un avion tous les trois mois», annonce le ministre des Transports. En effet, Sayoud a annoncé qu'Air Algérie accueillera son nouvel avion dès cet été, suivi d'un nouvel appareil tous les

trois mois. Ainsi, la compagnie aérienne nationale réceptionnera son deuxième avion en septembre et son troisième avant la fin de l'année en cours. Air Algérie s'apprête à entamer une importante phase d'expansion pour la saison hivernale 2025/2026. La compagnie nationale algérienne va lancer plusieurs nouvelles liaisons directes vers des destinations stratégiques en Asie et en Afrique, comme l'a révélé, précédemment, sa directrice commerciale, Hassania Kaoua. En Asie, deux destinations majeures sont programmées: Kuala Lumpur (Malaisie) et Guangzhou (Chine). Le réseau africain sera considérablement renforcé avec de nouvelles liaisons vers N'Djamena (Tchad), Zanzibar (Tanzanie) et Libreville (Gabon). La reprise des vols vers Addis-Abeba et le renforcement de la ligne Alger-Abuja sont également prévus. Cette expansion sera rendue possible grâce à l'acquisition de 15 nouveaux appareils qui seront livrés progressivement. En parallèle, la compagnie entreprend une modernisation significative de ses services avec le lancement d'un nouveau site web interactif et la révision de sa politique de gestion des bagages. L'objectif est double: faire de l'aéroport d'Alger un hub régional majeur et améliorer la connectivité entre l'Afrique et les réseaux d'Air Algérie en Europe, Amérique, Asie et Moyen-Orient.

Réunion du Gouvernement

Plusieurs secteurs à l'ordre du jour

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de communications relatives au programme de la famille productive, la formation professionnelle, la sécurité hydrique, la campagne de moisson-battage 2025 et le renforcement de la présence des entreprises nationales sur les marchés internationaux, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral: "Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé ce mercredi 28 mai 2025, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen du cadre réglementaire relatif aux conditions et modalités du bénéfice du programme de la famille productive, qui prévoit l'octroi d'aides au profit de certaines catégories, notamment les femmes rurales et les femmes au foyer, leur permettant d'exercer des activités génératrices de revenus et d'améliorer leur statut social et économique et ce, dans le cadre de la mise en œuvre de l'engagement indéfectible de Monsieur le Président de la République à maintenir le caractère social de l'Etat. Le Gouvernement a également entendu une communication sur la création de centres d'excellence de formation professionnelle, s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche visant à offrir une formation professionnelle de qualité, permettant de répondre aux besoins du marché du travail et d'accompagner la dynamique de développement local et national que connaît le pays. Par ailleurs, et dans le cadre du suivi de la mise en œuvre



de la politique nationale de sécurité hydrique impulsée par Monsieur le Président de la République, le Gouvernement a entendu une communication sur la fabrication locale des membranes de stations de dessalement d'eau de mer, étant l'un des axes clés pour le renforcement de l'autonomie stratégique de l'Algérie en matière de production des membranes, tout en optimisant les coûts et les délais d'approvisionnement. Le Gouvernement a, en outre, entendu une communication sur la campagne de moisson-battage 2025, qui a permis d'examiner les conditions de déroulement de cette opération au niveau des wilayas du Sud, et les moyens mobilisés par les Pouvoirs publics pour en

assurer la réussite, ainsi que le suivre des préparatifs en cours pour le lancement de l'opération dans les autres wilayas du pays. Enfin, et dans le cadre des efforts déployés pour le renforcement de la présence des entreprises nationales sur les marchés internationaux et la promotion des exportations, le Gouvernement a entendu une communication sur la situation de la certification et de l'accréditation, ainsi que sur les perspectives de développement du cadre réglementaire et opérationnel y afférent de manière à permettre aux entreprises nationales d'améliorer leur compétitivité et de garantir la conformité de la qualité de leurs produits aux normes internationales".

La France se préparerait à «geler les avoirs d'officiels algériens»
«L'Algérie leur dit chiche, passez à l'acte»

Sans donner le moindre signe de ressaisissement qui est pourtant de mise, les officines françaises poursuivent la gestion des relations algéro-françaises par des fuites organisées de manière bien malhabile. Mercredi, c'était au tour de l'Express de faire état d'une décision française qui serait en préparation visant à "geler les avoirs d'officiels algériens en réponse aux refus d'Alger de reprendre ses ressortissants frappés de l'obligation de quitter le territoire français". Il est aussi question, selon cette fuite, de "geler le patrimoine d'officiels algériens en France par une interdiction d'accès à leurs propriétés ou à d'autres biens". La gestion par la France de sa relation avec l'Algérie n'est jamais descendue aussi bas. Elle n'a jamais tutoyé autant d'amateurisme. Elle n'a jamais atteint ces sommets dans le manque de sérieux. Encore une fois, tout cela porte la marque distinctive de responsables français qui n'ont que l'Algérie pour viatique politique. En cette affaire, l'Algérie, son peuple, son Gouvernement et toutes ses institutions confondues leur disent chiche. Passez à l'acte ! Les auteurs véritables de ces menaces, qui ne peuvent provoquer de la part de l'Algérie que du mépris et de l'indifférence, devraient savoir à quoi s'en tenir en l'espèce. Ils ne s'adressent pas à l'Algérie réelle, mais à une Algérie fantasmée. Cette Algérie qu'ils n'arrivent à décrire que par des vocables tels que "régime", "pouvoir", "dignitaires" ou "nomenklatura". Cette Algérie-là n'existe que dans leurs délires et leur déraison. L'Algérie réelle, et non pas l'Algérie qui alimente leurs fantasmes, est tout autre. L'Algérie réelle est celle qui a sollicité l'entraide judiciaire de la France dans le cadre de biens mal acquis, sans l'obtenir. C'est celle qui a saisi la justice française de cinquante-et une commission rogatoire, sans obtenir une seule réponse. C'est celle qui a sollicité l'extradition d'individus convaincus de vols, de dilapidations et de détournements de fonds publics, ainsi que de corruption, sans obtenir satisfaction. Par de tels manquements, les autorités françaises concernées se désignent elles-mêmes comme complices de toutes ces pratiques et comportements hors la loi. S'il s'agit de nettoyer les écuries d'Augias que la France commence par celles-ci. Elle y gagnerait en crédibilité et en sérieux. Car, pour l'heure, c'est ce dont elle a le plus besoin.

Ministère de la Communication Conférence mardi prochain sur les nouvelles technologies de l'information

Le ministère de la Communication a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'organisation, mardi prochain à Alger, d'une conférence sur "les nouvelles technologies de l'information, notamment la technologie 5G". "Dans le cadre de la série de formations, organisées par le ministère de la Communication, le ministre du secteur, M. Mohamed Meziane, présidera, mardi prochain au siège du ministère, avec le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, une conférence destinée aux journalistes et professionnels des médias, sur le thème : +Les nouvelles technologies de l'information, notamment la technologie 5G+, avec la participation de plusieurs experts et spécialistes", a précisé la même source. Cette session de formation s'inscrit dans le cadre "des efforts du gouvernement pour étendre la couverture de cette technologie et former les compétences nationales, conformément à la stratégie du ministère de la Communication visant à rehausser le niveau de la presse nationale afin de faire face et de s'adapter aux nouveaux défis médiatiques".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Triche au BEM-BAC, la riposte judiciaire

A la veille des examens de fin d'année, les autorités algériennes brandissent un avertissement ferme: la fraude ne passera pas. Dans un contexte marqué par une recrudescence des méthodes de tricherie, notamment via les outils numériques, le système judiciaire renforce ses remparts législatifs et technologiques. Sur les ondes de la Chaîne 3, Mohamed Kamel Eddine Touidjini, procureur général adjoint près la Cour d'Alger, a rappelé que la loi 20-06, amendée en 2020, prévoit désormais de lourdes peines pour les fraudeurs. Les sanctions sont passées de 01 à 03 ans de prison à 05 à 10 ans de réclusion, pouvant aller jusqu'à des peines criminelles en cas de divulgation ou diffusion des sujets d'examen. Il a toutefois tenu à rassurer les élèves pris en flagrant délit d'antiséché: ces cas relèvent du règlement administratif du ministère de l'Éducation. Cette fermeté trouve écho dans les propos de Mohamed El Kamel Ben Bouddiaf, procureur général près la même Cour, qui alerte sur «l'évolution technologique accélérée» facilitant la fraude, depuis les écouteurs invisibles jusqu'aux fuites sur les réseaux sociaux. Lors d'une journée d'étude organisée à Alger, il a appelé à une coordination renforcée entre justice, éducation et sécurité, ainsi qu'à la formation spécialisée des agents concernés. Le combat contre la triche se structure donc sur plusieurs fronts. Le ministère de l'Éducation, en partenariat avec les forces de l'ordre, déploie des mesures préventives incluant brouilleurs de communication et détecteurs électroniques. Samir Saadi, représentant de la Direction de l'éducation Alger-Centre, insiste sur via l'APS cette synergie intersectorielle. Enfin, la lutte s'enrichit d'un volet éthique: les mosquées sont sollicitées pour rappeler que la tricherie contrevient aux valeurs religieuses. L'ensemble de ces initiatives s'inscrit dans un message clair: préserver l'intégrité des examens, c'est protéger l'égalité des chances et la crédibilité du système éducatif. Les fraudeurs sont prévenus, la justice veille.

Production d'hydrogène vert

Préparation du projet pour répondre aux besoins du complexe Tosyali

Le groupe Sonatrach prépare, en collaboration avec le groupe Sonelgaz et la société américaine des énergies renouvelables Hecate, un projet intégré de production d'hydrogène vert pour répondre aux besoins de l'industrie sidérurgique du complexe Tosyali, indique un communiqué du groupe public. Ce projet a été examiné, mercredi, lors d'une réunion tenue au siège de la direction générale de Sonatrach, ayant regroupé le Président-directeur général (PDG) du groupe, M. Rachid Hachichi, le PDG de Hecate, M. David William, M. Alp Topcuoglu, membre du Conseil d'administration de Tosyali Algérie, et de hauts responsables exécutifs. L'examen de ce projet "ambitieux" intervient suite aux résultats des études et des travaux réalisés dans le cadre des protocoles d'entente conclus en 2024 entre Sonatrach et les sociétés Hecate et Tosyali. Le protocole d'entente signé avec Hecate le 29 avril 2024 porte sur une étude de faisabilité pour un projet de production d'énergies renouvelables en Algérie tandis que le protocole d'entente signé avec Tosyali le 24 juillet 2024, prévoit l'élaboration d'une étude de faisabilité pour la production d'hydrogène en Algérie à partir d'énergies renouvelables, pour la fabrication d'"acier vert" au complexe industriel de la société. Le groupe Sonatrach précise dans son communiqué qu'un nouveau protocole d'entente sera signé avec Sonelgaz, Hecate et Tosyali, pour la réalisation de ce projet intégré, en deux phases.

Banque africaine de développement (BAD)

L'Algérie, acteur clé et soutien à la présidence mauritanienne

L'Algérie joue un rôle "majeur" au sein de la Banque africaine de développement (BAD), a affirmé jeudi le ministère des Finances dans un communiqué, mettant en avant son poids d'actionnaire et sa contribution active dans les organes décisionnels de l'institution, ainsi que son soutien à la présidence mauritanienne de cette institution. Présent aux assemblées annuelles 2025 de la BAD, tenues à Abidjan du 26 au 30 mai, le ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzerd, a conduit la délégation algérienne en sa qualité de gouverneur pour l'Algérie auprès du Groupe de la BAD, explique-t-on. L'Algérie y est décrite comme le troisième contributeur régional de la Banque, avec une implication continue dans la gouvernance à travers le Conseil des Gouverneurs, où sont discutées les grandes orientations stratégiques, ainsi que le Conseil d'administration, dans lequel

elle siège de manière permanente via un administrateur résident. Ce rôle actif permet à l'Algérie de participer à l'évaluation et à l'approbation des projets, au suivi des opérations, à l'élaboration des politiques de développement et à la promotion d'outils financiers innovants, selon la même source. Membre fondateur de la BAD, l'Algérie considère cette institution comme un partenaire privilégié ancré dans le continent africain, un levier de développement et un symbole de solidarité panafricaine, indique encore le communiqué. Sur le plan opérationnel, l'Algérie travaille actuellement avec la BAD à l'élaboration d'un Document de Stratégie Pays (DSP) 2025-2030, aligné sur les priorités nationales, notamment la diversification économique. Ce document vise à mobiliser les outils de coopération les plus adaptés à ces objectifs, a fait savoir le ministère. En marge des travaux des Assemblées,

M. Bouzerd a tenu plusieurs rencontres bilatérales avec des homologues et des représentants d'institutions régionales et internationales, axées sur les perspectives de coopération, les mécanismes d'appui au développement et les opportunités de partenariat dans les domaines prioritaires pour l'Algérie. Par ailleurs, l'Algérie a apporté un soutien actif à la candidature du mauritanien Sidi Mohamed Ould Tah, élu nouveau président de la BAD lors de ces assemblées, dans le cadre d'une démarche visant à consolider une candidature consensuelle nord-africaine, souligne le ministère. L'événement a également constitué un espace de réflexion collective sur l'avenir de la BAD, son rôle face aux défis géopolitiques, climatiques, démographiques et technologiques, et sur sa capacité à mobiliser des financements innovants au service du développement du continent.

Déploiement de la 5G

Lancement officiel de l'adjudication par appel à la concurrence

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé, dans un communiqué, le lancement officiel de l'adjudication par appel à la concurrence concernant la technologie de cinquième génération (5G), précisant que les dossiers d'appel à la concurrence peuvent être retirés dès ce jeudi pour un lancement effectif de ce service prévu le troisième trimestre de 2025. "L'adjudication par appel à la concurrence concernant la technologie 5G a été lancée par l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE), après exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à l'approfondissement des études liées aux aspects financiers et techniques y afférents, opérant ainsi un saut qualitatif dans le positionnement de l'Algérie comme pôle technologique africain et méditerranéen", a expliqué le ministère. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de "la vision stratégique du président de la République qui a défini les contours d'une Algérie numérique moderne connectée à

son environnement régional et international", a ajouté la même source. Après avoir indiqué que "la 5G sera déployée progressivement, en commençant par les régions à forte densité de population et les zones industrielles", le ministère a souligné que cette opération "participe d'une volonté politique claire de faire de la transformation numérique un levier de la croissance économique et de renforcer la souveraineté numérique". "Il ne s'agit pas seulement de lancer une nouvelle technologie, mais de renforcer l'infrastructure, de booster la croissance économique, de créer des opportunités d'emplois durables, voire d'instaurer une vision nationale visant à accélérer l'innovation, à autonomiser les jeunes et à placer l'Algérie au cœur de l'échiquier numérique mondial", avait déclaré le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki. Pour ce qui est du calendrier et des modalités de déploiement de la 5G, le ministère a précisé que "les dossiers d'appel à la concurrence (DACP) peuvent être retirés du 29 mai au 1er juin 2025, l'attribution provisoire des licences étant prévue

pour le 3 juillet 2025, qui coïncide avec les festivités marquant le 63e anniversaire de la fête de l'indépendance", ajoutant que "le lancement effectif du service de la 5G intervient lors du troisième trimestre de 2025". Les secteurs prioritaires seront "les villes intelligentes, l'industrie 4.0, la santé numérique et la mobilité intelligente", selon le ministère, qui assure que le cahier des charges sera "transparent, ouvert et conforme aux meilleures normes internationales" et que l'opération se fera dans "un cadre concurrentiel attractif pour les leaders mondiaux et à même de renforcer l'innovation locale".

Cette démarche reflète "l'engagement de l'Algérie à construire un avenir numérique prometteur et à renforcer sa place en tant que leader régional dans le domaine de l'innovation technologique", indique-t-on de même source. Pour de plus amples informations, le ministère invite à consulter le site web de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (<https://arpce.dz>) et à utiliser sa messagerie (info@arpce.dz), conclut le communiqué.

Réseau ferroviaire

Mise en service de 814 km de nouvelles lignes durant les cinq dernières années

Le réseau de transport ferroviaire s'est renforcé, ces cinq dernières années, avec 814 km de nouvelles lignes qui ont été mises en service, a indiqué, jeudi au Conseil de la nation, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Lakhdar Rekhroukh. Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou, et de membres du

Gouvernement, M. Rekhroukh a annoncé la réalisation et la mise en service de 814 km de nouvelles lignes durant les cinq dernières années, dans le cadre de la mise en œuvre du programme ferroviaire national. La concrétisation de ce programme se poursuit toujours, a ajouté le ministre, précisant que plusieurs tronçons de la rocade des Hauts-Plateaux, reliant Tébessa (Est) à Sidi Bel Abbes (Ouest), seront livrés prochainement, dont le tronçon Frenda-Tissemsilt (73 km),

qui entrera en service avant fin 2025, "ce qui permettra l'exploitation totale de cette rocade". Concernant la ligne minière Ouest, Bechar-Tindouf-Gara Djebilet, sur une distance de 950 km, M. Rekhroukh a rappelé la réception récente du tronçon Béchar-Abadla, d'une longueur de 100 km, affirmant que la réception d'un tronçon supplémentaire entre Tindouf et Gara Djebilet, d'une longueur de 135 km, est prévue juin prochain, tandis que les travaux sur le reste du projet seront achevés fin 2025.

Via les frontières avec le Maroc

Des tentatives d'introduction de plus de 18 quintaux de drogue déjouées

Des tentatives d'introduction de plus de 18 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, lors d'opérations exécutées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) et des services de sécurité durant la période du 21 au 27 mai, a rapporté mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 21 au 27 mai 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanentes de nos Forces armées à travers l'ensemble du

territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP "ont arrêté 10 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays", des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, "45 narcotraiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 18 quintaux et 50 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 1400 grammes de cocaïne et 114.188 comprimés psychotropes ont été saisis, lors d'opéra-

tions menées à travers les Régions militaires". A Tamanrasset, Bordj Bajdi Mokhtar, In Salah, In Guezzam et Djanet, des détachements de l'ANP "ont arrêté 87 individus et saisi 42 véhicules, 109 groupes électrogènes, 68 marteaux piqueurs, 12 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illégale". "De même, 11 autres individus ont été arrêtés et 2 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, 9 fusils de chasse et 20.720 litres de carburants, ainsi que 66 quintaux de tabacs et 83 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, lors de différentes opérations".

Spéculation sur les véhicules

Démantèlement de 02 réseaux à El Oued

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'El Oued ont démantelé 2 réseaux criminels qui se livraient à la spéculation sur les véhicules de la marque Fiat, de fabrication locale, indique mercredi un communiqué de ces services. « Dans le cadre de la poursuite des efforts déployés par les unités du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'El Oued, dans leur volet relatif au contrôle des marchés de vente de véhicules, afin d'interdire la mise sur le marché pour la vente ou l'achat de véhicules fabriqués en Algérie de la marque +Fiat Doblo Panorama+ et +Fiat Doblo commercial+, et dans le but de lutter con-

tre la spéculation sur le marché de véhicules produits localement, de protéger le consommateur et de garantir la transparence dans les transactions, deux affaires qualitatives ont été traitées ayant abouti au démantèlement de deux réseaux et à l'arrestation de 11 individus, outre la saisie de 4 véhicules avec leurs documents administratifs dans la wilaya d'El Oued », précise le communiqué. Ces affaires ont été traitées à l'issue « d'enquêtes menées par des éléments du service de Recherche et d'Investigation de la GN à El Oued et de la Brigade territoriale de la GN de Robbah, après avoir surveillé les mouvements d'entrée et de sortie des véhicules au ni-

veau du marché hebdomadaire des véhicules produits localement, de propriétaires de véhicules de fabrication locale de type +Fiat Doblo Panorama+ et +Fiat Doblo commercial+, les proposaient à la vente à des prix exorbitants afin de réaliser une plus grande marge bénéficiaire », ajoute la même source. Après « vérification du compteur kilométrique des véhicules, il s'est avéré qu'il était bloqué sur de courtes distances et que ces véhicules avaient été proposés à la vente à plusieurs personnes en peu de temps, ce qui confirme l'implication des membres de ces deux réseaux dans des affaires de spéculation », note le communiqué.

Education nationale

Augmenter le nombre d'Ecoles normales supérieures pour couvrir les besoins

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a annoncé, jeudi à Alger, que son département œuvre, en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, à l'augmentation du nombre d'Ecoles normales supérieures (ENS), en vue de répondre aux besoins du secteur et d'améliorer la qualité de l'enseignement.

Lors d'une séance plénière au Conseil de la nation, présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil, et consacrée aux questions orales adressées à des membres du Gouvernement, M. Sadaoui a précisé que son secteur œuvrait à la création de nouvelles ENS, en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ajoutant que le Conseil national des programmes (CNP), relevant de son département, a élaboré un cahier des charges définissant les profils requis chez les diplômés des ENS. Le ministre a précisé que ce dossier "est actuellement au niveau du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique", soulignant que le principal objectif de cette démarche est

d'"assurer la disponibilité en nombre suffisant d'enseignants formés dans les ENS". En attendant la réalisation de cet objectif, M. Sadaoui a affirmé que le secteur "poursuivra l'organisation de concours de recrutement externe afin de pallier le déficit existant". En réponse à une autre question portant sur les efforts du secteur de l'Education en matière d'amélioration de la qualité de l'enseignement, notamment par la mise à disposition de structures adéquates, le

ministre a cité les différentes mesures prises dans ce cadre. Il a rappelé, à ce titre, que le parc national des structures scolaires dont dispose le secteur au titre de l'année scolaire 2024-2025 à travers toutes les wilayas compte "20.838 écoles primaires, 6.108 CEM et 2.755 lycées", auxquels s'ajouteront de nouveaux projets qui seront réceptionnés à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire, à savoir "497 écoles primaires, 234 CEM et 112 lycées".

Examens du BEM et du Baccalauréat

Le ministère de l'Education publie un spot de sensibilisation

Le ministère de l'Education nationale a publié, sur sa page officielle sur les réseaux sociaux, un spot de sensibilisation à l'adresse des candidats aux examens du Brevet de l'Enseignement Moyen (BEM) et du Baccalauréat (session juin 2025), comportant des consignes et des mises en garde. Intitulé "Les examens, un pas vers l'avenir: soyez confiants et intègres", le spot rappelle qu'"à l'approche des examens, les rumeurs se répandent de plus en plus et certaines parties tentent de perturber les candidats par la diffusion de faux sujets sur les réseaux sociaux, pour les déstabiliser et disperser leur concentration", exhortant les candidats à "ne pas céder aux incitations à la triche". "La triche n'est pas la solution, mais plutôt un comportement grave et irréfléchi susceptible d'entraîner pour le candidat l'exclusion de l'examen, des sanctions administratives voire des poursuites judiciaires", souligne le ministère dans son spot de sensibilisation, affirmant que "la clé de la réussite réside dans le travail assidu, la détermination et la confiance en soi".

ANP

Les deux terroristes éliminés à Khenchela identifiés

Les deux terroristes éliminés lors de l'opération de recherche et de ratissage menée par des détachements de l'Armée nationale la semaine dernière dans la Commune de Chechar au secteur militaire de Khenchela, ont été identifiés, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Défense. "Suite à l'opération de recherche et de ratissage, effectuée par des détachements de l'ANP, dans la zone de Oued Gherger dans la Commune de Chechar au Secteur militaire de Khenchela en 5e Région militaire, les 15 et 16 mai 2025, qui s'était soldée par l'élimination de deux (2) terroristes et la récupération de quatre (4) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et une quantité de munitions, l'opération d'identification a permis de déterminer l'identité des deux terroristes abattus", précise la même source. "Il s'agit en l'occurrence de +El Hachemi Maalem+ dit +El Hachemi Abou Abderrahmane+, qui avait rallié les groupes terroristes en 1995 et +Harkat Aissam+ dit +Abou El Kheir+, qui avait rallié les groupes terroristes en 2013", ajoute le communiqué du MDN.

Traversées clandestines par mer

Démantèlement d'un réseau spécialisé à Alger

Les services de la Gendarmerie nationale d'Alger ont procédé au démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer, à l'arrestation de 8 individus et à la saisie de deux bateaux de plaisance, a indiqué jeudi un communiqué de ces services. "Dans le cadre de la lutte contre la migration clandestine par mer, la brigade de recherche de la Gendarmerie nationale de Reghaïa a démantelé un réseau spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer", précise le communiqué. "Suite à des informations avérées parvenues à la Brigade, relatives à la préparation d'une traversée clandestine par mer, et après l'activation de l'élément de renseignement et l'exploitation optimale de l'information, ainsi que la surveillance des mouvements de ce réseau, l'opération a permis l'arrestation de 8 individus parmi les organisateurs de ces traversées, et la saisie de deux bateaux de plaisance, de huit (8) moteurs de différentes tailles, de 11 jerricans d'essence d'une capacité de 40 litres et de 10 téléphones portables". "Après parachèvement de toutes les procédures juridiques, les mis en cause seront présentés devant les juridictions compétentes", conclut le communiqué.

Lors d'une opération menée mercredi

Saisie de plus de 1,3 million de comprimés psychotropes à In Amenas

Une quantité importante de comprimés psychotropes s'élevant à plus de 1,3 million de comprimés de type prégabaline 300 mg a été saisie par un détachement de l'Armée nationale lors d'une opération menée mercredi à In Amenas dans la 4e Région militaire, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Défense. "Dans la dynamique des efforts soutenus contre la criminalité organisée multiforme, et lors d'une patrouille effectuée, hier mercredi 28 mai 2025, au niveau du territoire de compétence du Secteur opérationnel nord-est In Amenas (4e Région militaire), un détachement de l'ANP a saisi un véhicule tout-terrain à son bord une quantité importante de comprimés psychotropes s'élevant à un million trois cent douze mille cent quatre-vingt (1.312.180) comprimés de type prégabaline 300 mg", précise la même source. Cette opération, "qui s'inscrit dans le sillage des efforts soutenus dans le cadre de la lutte contre le narcotrafic dans notre pays, dénote du haut professionnalisme, de la vigilance et de l'entièvre disposition de nos Forces armées", affirme le communiqué du MDN.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستقائم
محكمة مستقائم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حُكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا،
حضوريا، ابتدائيا في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد
الخبرة. في الموضوع: إفراج الحكم ما قبل الفصل في الموضوع
 الصادر عن محكمة الحال، قسم شؤون الأسرة بتاريخ:
 2024/02/21 تحت رقم الفهرس 6387 واعتماد تقرير الخبرة
 المنجز من قبل غو الحبيب المودع بتاريخ 2024/12/10
 وبالنتيجة الحكم بالحجر على المدعى عليهما زاوي عربية
 المولود بتاريخ 1935 مفترض 1935 بباتنة مع تعين المدعي
 مسعوداني خير الدين مقادماً عليهما لرعايتها وإدارتها شؤونها
 المالية والإدارية بدل عنها. مع أمر ضبط الحالة المدنية بلدية
 بباتنة بالتنشير بهذا الحكم على ماشش عقد ميلاد المحجور عليهما.
 مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على
 نفقة المدعي. تحمل المدعي المصروف القضائي المتعلقة
 بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة
 المنجزة. بذا صدر الحكم وأفصح به جهراً بالجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته
 أصنه كل من الربال وأمين الضبط.
 الرئيس / أمين الضبط
 31.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستقائم
محكمة مستقائم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حُكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا،
حضوريا، ابتدائيا في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد
الخبرة. في الموضوع: إفراج الحكم ما قبل الفصل في الموضوع
 الصادر عن محكمة الحال، قسم شؤون الأسرة بتاريخ:
 2024/02/21 تحت رقم الفهرس 24/01020 واعتماد تقرير
 الخبرة المنجزة من طرف الدكتور غو الحبيب المودع بباتنة
 ضبط المحكمة والقضاء بالحجر على المدعى عليهما كرابية
 وهيحة المولودة بتاريخ 1976-11-20 ببورقيرات لأبيها أحمد
 وأمها صالح خيرة وتعين والدها المدعى مقتم علىها لرعايتها
 والادارة شؤونها المالية والإدارية بدل عنها. مع أمر ضبط
 الحالة المدنية بلدية بورقيرات بالتنشير بهذا الحكم على ماشش
 عقد ميلاد المحجور عليهما. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم
 بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعي. تحمل المدعي
 المصروف القضائي المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة
 بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بذا صدر الحكم وأفصح به
 جهراً بالجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته
 أصنه كل من الربال وأمين الضبط.
 الرئيس / أمين الضبط
 31.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية تيارت
دائرة الروحية
بلدية الروحية
مصلحة التنظيم والشؤون العامة
مكتب الجمعيات
02/2025-
إعلان عن تجديد جمعية محلية
طبقاً لأحكام القانون رقم 12/06 المؤرخ في 12
جانفي 2012 والمتعلق بالجمعيات المحلية
لاسيما المادة 18 فقرة 02 لقد تم بتاريخ
28/05/2025 تجديد الجمعية المحلية ذات طابع
رياضي المسماة " جمعية الأبطال بلدية
الروحية - الرئيس قاسم كريمو . المقر - قاعة
المتعددة الرياضيات - العنوان هي الشهيد عمار
أحمد - الروحية
رئيس المجلس الشعبي البلدي
31.05.2025

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél: 0670.641.690

Local à Louer

Location de local. Superficie 140m². Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée). Rue Belkacem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le 07 74 55 20 10.

Curieux s'abstenir



**Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05**

Pour Toutes vos

annonces

**Veuillez
nous Contacter au
Numéro de Tél**

041 30 73 41

**ou par
email**

**lecarrefourdoran@yahoo.fr
ou Venez nous voir au
16 Bd Benzedjeb - Oran**

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us
0770 936 836

Trafic d'armes et équipements sensibles

Un réseau criminel spécialisé démantelé

Les éléments du Service régional de lutte contre le crime organisé relevant de la Sûreté nationale de la wilaya d'Oran ont procédé au démantèlement d'un groupe criminel spécialisé dans le trafic d'armes à feu, de munitions et d'équipements sensibles, a indiqué jeudi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). "Dans le cadre de la poursuite des efforts des services opérationnels spécialisés de la Sûreté nationale dans la lutte contre le crime organisé, le Service régional de lutte contre le crime organisé relevant de la Sûreté nationale de la wilaya d'Oran est parvenu, au cours de la semaine écoulée, à neutraliser l'activité d'un réseau criminel organisé en procédant à l'arrestation de trois de ses membres, ainsi qu'à la saisie d'armes de catégories 4 et 5, de munitions et d'équipements sensibles", précise la même source. Cette opération a été menée après "une intervention de terrain intensive, appuyée par des recherches minutieuses ayant permis aux enquêteurs du service de dévoiler l'activité criminelle du réseau, d'identifier ses mem-



bres et de localiser leurs lieux de présence", ajoute le communiqué, précisant qu'"un plan sécuritaire bien ficelé a été élaboré et s'est soldé par l'arrestation des trois mis en cause au niveau de la ville d'Es-Sénia (Oran)". La perquisition effectuée dans les domiciles des mis en cause a permis "la récupération de 4 fusils à répétition à canon unique, un

fusil de chasse sous-marin, 4 pistolets munis de silencieux, 6877 unités de munitions de différents calibres, deux radios émetteur-récepteur, 3 jumelles et deux autres dispositifs optiques destinés aux armes". Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Es-Sénia, conclut le communiqué.

Oran envahie par les moustiques

Comment prévenir contre les maladies transmissibles?

Par B.Habib

La période commune de démoustication coïncide généralement avec les cycles d'activité et de reproduction qui sont mars-avril et qui deviennent excessives, somme toute nécessaire, durant la période de forte chaleur de juin à septembre. A Oran et en raison de l'humidité qui prévaut à longueur de l'année et du temps sec, il est préférable de lancer l'opération, courant avril jusqu'à octobre-novembre. Seulement voilà, y a-t-on pensé effectivement? La lutte contre le paludisme et certaines espèces de moustiques, génératrices des maladies infectieuses, prend l'allure d'un vrai combat durant la période d'été. Depuis quelques jours déjà, les autochtones, ré-

sidant dans les cités et les immeubles en état délabré et sans vidanges au préalable et entourés d'une forte densité d'arbres et de plantes, ont été agréablement surpris par un envahissement sans précédent de moustiques, ce qui leur fait craindre des risques pour leur santé, surtout avec l'approche de la saison de la canicule, synonyme pour certains d'un redoublement de la température mais aussi de grande fertilité de plusieurs espèces d'insectes. Oran est entourée de plusieurs régions marécageuses dont la Sébkha. Il y existe aussi les principales zones humides comme les marais de la Macta, la grande Sébkha d'Oran, les Salines d'Arzew ou encore le lac Télamine et Daya Mor-sli. Ces zones humides sont des passages et l'hivernage des oiseaux

migrateurs mais sont aussi considérées comme étant un vecteur potentiel de propagation des insectes et des moustiques en particulier. La sempiternelle question est la suivante: a-t-on lancé les opérations de démoustication? Les riverains s'étonnent ces jours-ci de l'invasion inquiétante des moustiques dans leurs appartements et cités entourés d'arbres. Pour autant, il existe des méthodes personnelles et techniques de lutte contre la prolifération des insectes comme les produits répulsifs, les opérations de démoustication, le renforcement de ramassage des ordures et l'élimination des eaux stagnantes. De telles opérations sont lancées par les communes et entrent par conséquent dans leurs obligations publiques envers les populations.

Journée mondiale de la sclérose en plaques

05% des patients à l'EHU sont des enfants

Par A. Kader

Dans le cadre de ses missions dont la sensibilisation sur diverses maladies, l'EHU «1er Novembre 1954» d'Oran, a organisé, en cette fin de semaine, des rencontres avec des praticiens et citoyens, consacrées à la sclérose en plaques afin d'améliorer la qualité de vie des patients. L'objectif était de sensibiliser la population à la maladie et à ses symptômes ainsi que la société à l'importance du diagnostic précoce. Au cours de cette journée, une conférence scientifique a été organisée, abordant entre autres la nature de la maladie, ses causes, ses symptômes associés et la prise en charge thérapeutique et psychologique.

que. Des brochures de sensibilisation ont également été distribuées aux participants, offrant des conseils et des orientations de divers spécialistes, notamment des neurologues, des kinésithérapeutes, des psychologues et des nutritionnistes. L'occasion a permis aussi d'ouvrir un débat entre les citoyens et les spécialistes. De nombreuses questions ont été posées par des patients et leurs familles afin d'améliorer leur compréhension de la maladie et la prise en charge. Le professeur Chentouf Amina, chef du service de Neurologie du l'EHU d'Oran «1er Novembre 54», a expliqué que la sclérose en plaques (SEP) est une maladie auto-immune, dans laquelle le système immunitaire attaque le système nerveux central, le traitant

comme un corps étranger. Cela entraîne une inflammation des nerfs et l'apparition de multiples symptômes variables d'un patient à l'autre notamment une vision floue, un engourdissement des extrémités et des troubles du mouvement et de l'équilibre. Toujours selon le professeur Chentouf, des statistiques récentes du service de neurologie, indiquent que le nombre de patients suivis a atteint 1.087 dont 5 % étaient des enfants, dont une fille de 08 ans. Un indicateur inquiétant de l'incidence croissante des infections à un âge précoce. Dans son intervention, Dr Ben Tabak Dalila, neurologue au sein de l'établissement, a expliqué que des traitements contre la sclérose en plaques sont disponibles en Algérie,

Commune d'Oran Vers la distribution de 2.000 logements publics locatifs

Un total de 2.000 logements publics locatifs sera prochainement distribué au niveau de la commune d'Oran, a-t-on appris jeudi auprès de cette collectivité locale. Les services concernés ont publié les listes nominatives des bénéficiaires de ce quota d'habitat en fixant un délai de huit jours pour le dépôt des recours. Ces derniers peuvent être déposés au niveau du Palais des sports "Hamou Boutlélis" situé dans le quartier de "Medina Jdida", a-t-on indiqué. A noter que les travaux de réalisation de ce quota de logements, qui seront répartis sur plusieurs communes de la wilaya, sont achevés à 100 %, y compris les aménagements extérieurs tels que les trottoirs, les espaces verts et les aires de jeux. Par ailleurs, les listes nominatives des bénéficiaires de plus de 1.740 logements publics locatifs ont été publiées récemment dans les communes d'Aïn Turck, El Braya, Aïn El Beïda, Gdyel, Benfréha, Es-Sénia, El Ançor et Boutlélis. L'opération se poursuit dans les différentes communes de la wilaya. Pour rappel, depuis le début de l'année 2025, la wilaya d'Oran a relogé 1.200 familles qui vivaient dans des habitations précaires dans les villes d'Oran et d'Arzew. Ces familles ont été relogées dans de nouveaux logements situés dans les pôles urbains de Oued Tlélat, Belgaïd, la commune de Misserghine, le quartier "Pépinière" dans la commune de Bir El Djir, ainsi que le quartier "Chahid Khalifa Mahmoud" à Arzew.

Voie publique L'anarchie dans tous ses états

Depuis plusieurs années, des charrettes à tracteurs animaux pullulent dans les quartiers et rues d'Oran et perturbent l'espace public. Les artères de nos villes sont occupées par des centaines de vendeurs à la sauvette. Sous prétexte qu'ils représentent des cas sociaux. Ils profitent de l'inaction des autorités et se multiplient dans les moindres recoins des villes et des quartiers. Il semble que malgré les nombreuses saisies et mises en fourrière, les hippomobiles se sont installés en nombre important dans toutes les cités et quartiers d'Oran. Venant des agglomérations limitrophes ces embarcations de fortunes créent outre les embouteillages un désordre dans la ville et ce au détriment des automobilistes et des piétons. La ville d'Oran, aujourd'hui, témoigne d'un laisser-aller dont les conséquences sont souvent dangereuses. Dans l'interminable guerre entre l'légal et l'informel, c'est souvent l'illicite qui a le dernier mot. L'anarchie est devenue un fait totalement banalisé qu'on ne se rend même pas compte. Des charrettes en plein cœur de la ville. Il y en a eu toujours, des arrêtés d'interdiction aussi mais à aucun moment on en est venu à bout, car, et c'est malheureusement le cas, le phénomène a été toujours traité d'une manière sommaire pour ne pas dire superficielle. Face à ce phénomène, des mesures doivent être prises et des opérations de libération doivent être déclenchées pour redonner à la ville la place qu'il lui faut.

Youcef Chaibi

Saïda

Encore et encore du kif et des psychotropes saisis

I n'y a pas un jour où des personnes impliquées dans la commercialisation des psychotropes ne sont pas arrêtées. Pas un seul quartier sans drogue. Chaque quartier à ses propres dealers qui ne cessent d'augmenter et de continuer à empoisonner le quotidien des citoyens. Et ce, malgré les nombreuses arrestations de ces "marchands de rêves". Même Dame Justice frappe d'une main de fer dans sa lutte contre le phénomène. Récemment, 03 individus, âgés entre 30 et 34 ans, ont été arrêtés en possession de psychotropes dont la quantité n'a pas été précisée par la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Les services douaniers de la subdivision de Saïda indiquent que 7.000 comprimés psychotropes ont été saisis alors que la marchandise était dissimulée à bord d'un camion de dépannage. Dans cette opération qui s'est déroulée du côté de Tamentlas, 06 mis en cause dont, paraît-il un pompier, ont été arrêtés. En somme, Police, Gendarmerie Nationale et même des citoyens honnêtes mènent une lutte implacable contre les trafiquants de drogue de toutes sortes.

OULD OGBAN

Relizane

Neutralisation de deux dealers et saisie de près de 500 gélules psychotropes

Les éléments de la police judiciaire de la Sûreté urbaine de Ouarizane, daïra d'Oued R'hiou, et en coordination avec la brigade de Gendarmerie Nationale de Ouarizane, ont réussi à mettre fin aux activités d'un groupe de trafiquants de substances psychotropes et la saisie de près de 500 comprimés psychotropes de divers types. L'opération a été menée suite à la mise en place d'un poste de contrôle sécuritaire conjoint avec la Gendarmerie Nationale où un véhicule de marque "Iveco" a été arrêté et soumis au contrôle sécuritaire. Lors de son inspection, 495 comprimés psychotropes de différents types ont été saisis ainsi qu'une somme d'argent s'élevant à 24.000 DA provenant de la vente de ce produit avec l'arrestation d'un suspect. Les investigations menées par l'équipe d'enquête ont permis d'identifier et d'arrêter son complice dans l'opération. Après avoir pris toutes les mesures légales nécessaires, les deux suspects ont été présentés devant le Procureur de la République près le tribunal d'Oued R'hiou.

N. Aymen

Port de Ténès (Chlef)

Nouvel arrivage de moutons importés d'Espagne

Une nouvelle cargaison de plus de 12.000 moutons importés d'Espagne a été réceptionnée, mercredi, au port de Ténès, au nord de la wilaya de Chlef, dans le cadre du programme d'importation des moutons en prévision de la fête de l'Aïd El-Adha. Le navire "El Farouk" en provenance d'Espagne transportant 12.100 moutons a accosté ce matin, pour la 5e fois, depuis le début de l'opération d'importation des moutons d'Espagne, au port de Ténès. Après l'inspection et le contrôle sanitaire, les services vétérinaires ont procédé au transfert du bétail importé aux centres de la mise en quarantaine, avant de les mettre en vente ensuite au niveau des points de vente prévus par les services de la wilaya. Les services agricoles ont indiqué à cet effet, que toutes les mesures nécessaires ont été prises quant à la mobilisation des moyens humains et matériels pour le contrôle du bétail au niveau du port, des zones de mise en quarantaine et des points de vente. Concernant le 4e quota accordé à la wilaya de Chlef estimé à 2.000 têtes dont la mise en vente démarre ce mercredi au niveau des 12 points de vente répartis à travers la wilaya, le directeur des services agricoles, Mehdi Kouadria, a affirmé que "l'opération se déroule dans de bonnes conditions d'organisation", ajoutant que Chlef a bénéficié de 3 quotas de 2.084, 1.600 et de 3.600 têtes de moutons qui ont été vendus.

Mostaganem

Les inspecteurs du tourisme en formation

Par Charef Kassous

Dans le cadre de la stratégie de ministère du Tourisme et de l'Artisanat, celle de promouvoir le potentiel balnéaire, deux journées de formation ont été lancées ce mercredi 28 mai, au niveau de l'hôtel "Ezzouhour" des "Sablettes", dans la commune de Mazagran. Selon les déclarations de M. Chérif Zelmati, responsable du secteur, cet événement est organisé sous l'égide du wali, M. Ahmed Boudouh, qui était représenté par l'inspectrice générale. A la rencontre, les 14 wilayas côtières ont été présentées pour la formation de 38 inspecteurs du tourisme. Rebondissant sur la stratégie adoptée à cet effet, il assurera que pour promouvoir le tourisme et l'adapter à plus d'attractivité, la tutelle s'investit dans la ressource humaine par un segment essentiel qui est la formation. D'autre part, le directeur a affirmé que, durant les deux jours, la formation et la sensibilisation seront dispensées par les cadres du ministère, avec à leur tête le directeur de la formation, accompagné de l'inspecteur général du même Département. Le contenu de ces journées tournera autour des thèmes relatifs aux rôles des inspecteurs dans les techniques du contrôle. Des approches et des procédés d'inspection d'infrastructures hôtelières, des mécanismes de vulgarisation du potentiel touristique par les applications numériques, des moyens de sécurité ainsi que sur la sensibilisation des acteurs du secteur. A ce titre, ajoutera le directeur, des conférences sont programmées en vue de valoriser la stratégie du secteur pour sa modernisation. A cette occa-



sion et afin d'impulser les capacités d'attraction du potentiel, des ébauches sur le marketing touristique seront débattues. Cette approche reste un des axes principaux de ce séminaire car elle repose également sur la pédagogie de l'évaluation issue des opérations d'inspection. *Mr Ch. Zelmati s'est exprimé aussi sur les plateformes numériques élaborées par le ministère, assurant que ces dernières sont des instruments utiles dans les procédés d'inspection. Il a souligné aussi que ces deux journées seront sanctionnées par l'organisation d'ateliers. Cette démarche est édifiante, car elle va permettre de susciter le débat et d'échanger sur les spécificités des saisons estivales relatives à chacune des régions côtières. À travers les ateliers, on tentera de mettre en avant tantôt les aspects de vulgarisation par l'information, tantôt les circuits touristiques autres que balnéaires, tantôt le transport que les activités nautiques, culturelles et sportives. Le directeur a signifié que le choix porté sur l'organisation du séminaire dans la wilaya de Mostaganem n'est pas fortuit mais c'est un choix qui s'impose de par son ambitieuse politique touristique laquelle a placé la wilaya à un «ranking» très appréciable. Le directeur conclura en soulignant que cette stratégie s'inscrit dans la vision du chef de l'exécutif qui a ambitieusement œuvré pour développer le secteur avec une vision prospective basée sur de gros investissements.

BEM à Tiaret

Un Plan spécial de sécurité tracé par la Sûreté de wilaya

Par L. Bouhalal

Dans le cadre des mesures et procédures de sécurité mises en œuvre par les services de la Sûreté de wilaya de Tiaret, en prévision de l'examen du Brevet de l'Enseignement Moyen (BEM), session Juin 2025, prévu du 1er au 3 juin 2025 à travers tout le territoire de la wilaya, et compte tenu de l'importance de ces épreuves, un plan de sécurité a été élaboré pour refléter la portée de cet événement national. Ainsi, les services de Sûreté de l'Etat de Tiaret ont mobilisé toutes leurs ressources matérielles et humaines pour assurer le bon déroulement de ces épreuves, avant, pendant et après celles-ci, en sensibilisant les agents des différents centres d'examen à la prudence et à la vigilance afin d'éviter tout acte susceptible d'avoir un impact négatif sur le déroulement de ces épreuves, en protégeant les différents centres d'examen par le déploiement des forces de police nécessaires, en renforçant les patrouilles pédestres et mobiles dans les différents endroits ainsi que les mesures de sécurité dans les divers centres d'examen, en interdisant l'accès aux lieux des épreuves à toute personne non autorisée, à l'exception des employés auto-

risés du secteur de l'Education nationale, munis d'un ordre de mission, d'un badge pour les encadreurs et d'une convocation pour les élèves candidats à ces examens, en établissant et en définissant des périmètres de sécurité autour des établissements accueillant ces examens, tout en interdisant le stationnement ou l'arrêt de tout véhicule à proximité de ces établissements, en assurant une surveillance et une inspection rigoureuse de tous les centres d'examen avant le début de chaque séance, en garantissant un contrôle strict et approfondi de tous

les véhicules autorisés à y accéder et en signalant immédiatement tout cas d'urgence ou tout incident aux autorités compétentes. Ceci s'ajoute à la réglementation de la circulation pendant ces examens, notamment devant les établissements d'enseignement concernés. Par conséquent, les services de Sécurité de la wilaya de Tiaret recommandent de signaler immédiatement toute situation d'urgence ou tout incident via les numéros verts de la Direction Générale de la Sûreté nationale: 1548-17-104 et l'application Allo Police.

Tlemcen

Visite du ministre mauritanien de la pêche

V adil Ould Sidaty Ould Ahmed Louly, ministre mauritanien de la Pêche et des Infrastructures maritimes et portuaires, était en déplacement dans la wilaya de Tlemcen, mardi dernier, pour une visite de travail. Le représentant du gouvernement de Mauritanie, en compagnie des autorités civiles et militaires de la wilaya, a visité plusieurs sites. Citons le port de Sidna Youchaa, dans la daïra de Ghazaouet pour voir de près les projets qui sont réalisés et en voie de réalisation, par exemple le projet de réalisation d'une ferme d'engraissement de thon rouge, les ateliers de fabrication et de maintenance des bateaux de pêche en haute mer, la pêcherie de classe A, en cours de réalisation la grue de navires de 250 tonnes de charge, les dortoirs des pêcheurs et les ateliers de fabrication et de maintenance des bateaux de pêche en haute mer, ainsi que l'unité de fabrication du matériel de pêche (les filets). La visite s'est terminée par la visite des sites historiques et touristiques de la ville de Tlemcen, comme le palais Mechouar et les ruines de Mansourah.

MOHAMMED AMMAMI

Examens de fin d'année scolaire à Bouira

16.198 candidats inscrits au BEM et 15.585 candidats au BAC

Par TAIB HOCINE

Lors de son intervention durant la session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), la semaine écoulée, et en prévision des échéances des examens de fin d'année scolaire, à savoir le Brevet d'Enseignement Moyen et le Baccalauréat, le directeur de l'Education de la wilaya de Bouira a fait état que les préparatifs pour le déroulement de ces examens vont bon train et pour ce qui est du langage des chiffres, ce sont 63 centres d'exams qui sont réquisitionnés pour celui du Brevet d'Enseignement Moyen (BEM), où le nombre de candidats appelés à subir les épreuves est de 16.198 scolarisés dont 279 candidats libres, encadrés

par pas moins de 3.741 encadreurs. Et toujours, dans le même ordre d'idées, pour ce qui est de l'examen du Baccalauréat, le nombre de candidats qui devront subir officiellement les épreuves est de 15.585 dont 5.178 candidats libres, entourés par 4.751 encadreurs et répartis dans 65 centres d'examen. Toujours dans son intervention, le directeur de l'Education a annoncé que toutes les mesures nécessaires dans tous les aspects, notamment matériels et sécuritaires pour assurer le bon déroulement de cette étape importante dans le cursus scolaire des candidats, sont prises en considération donc résolues, tout en ajoutant que des inspections continuent dans les centres d'examen sont prévues pour veiller à ce que les con-

ditions d'examen soient parfaites ainsi que la prise en charge des candidats sur le plan médical et psychologique les jours des examens, tout en veillant à la qualité des repas qui leur seront servis. A signaler que les collèges d'enseignement moyen «Hadouche Saïd» et «Mohamed Ben Sallem Eddoubaissi» sont réquisitionnés comme centres de correction et le lycée «Mohamed Essedik Ben Yahia» est retenu comme centre de correction pour l'examen du Baccalauréat. Pour rappel, l'examen du Brevet d'Enseignement Moyen se déroulera du dimanche 1er juin jusqu'au mardi 3 du même mois ; quant à l'examen du Baccalauréat, il est prévu du 15 juin et s'étalera jusqu'au 19 juin de l'année en cours.

Bataille de Mermoura (Guelma)

Une épopée héroïque face à l'arrogance du colonialisme français

Un monument historique se dresse fièrement sur la cime rocheuse de la montagne de Mermoura, dans la wilaya de Guelma, aux côtés de l'épave d'un hélicoptère de l'armée française abattu par l'Armée de libération nationale (ALN) lors de la bataille qui s'est déroulée en cet endroit, le 28 mai 1958. Une bataille épique qui témoigne encore aujourd'hui du courage des combattants de l'ALN sommairement armés en comparaison avec les moyens énormes dont disposaient les forces coloniales, et qui raconte aux générations montantes une épopée héroïque qui a mis à mal la vanité de l'armée d'occupation et son arrogance.

La bataille de Mermoura, qui tire son nom de cette montagne imposante située entre les communes de Hammam Debbagh et de Bouhamdane, est considérée comme l'un des affrontements les plus acharnés avec les forces armées coloniales durant la Guerre de libération nationale, déclare le directeur des Moudjahidines et des Ayants droit de la wilaya de Guelma, Hocine Zireg. Il a fait état, à ce propos, des "résultats significatifs obtenus par l'ALN, notamment la destruction en vol d'un hélicoptère transportant le colonel français Pierre Jeanpierre, dont la France coloniale était si fière, glorifiant ses victoires en Asie et en Afrique, en particulier lors de sa participation à la triple attaque contre l'Egypte et à la guerre d'Indochine".

M. Zireg a rappelé que la chute, au cours de la bataille, de plusieurs officiers français, dont le criminel Jeanpierre, surnommé "Soleil", lui qui s'était juré d'éliminer la Révolution dans la région, a "considérablement frustré les français et brisé leur arrogance, tout en remontant le moral des Moudjahidines qui avaient réalisé que l'aube de l'indépendance commençait à se profiler à l'horizon". Pour sa part, le Pr Dhaou El Makane Bouzabrah, auteur du livre "La bataille de Djebel Mermoura ou la chute du boucher Jeanpierre", a indiqué à



l'APS que cette bataille a donné à la guerre de libération nationale une résonance internationale après que les médias internationaux ont rapporté ses résultats, notamment la mort du colonel Jean Pierre, commandant le 1er régiment étranger de parachutistes. La bataille de Mermoura qui a duré deux jours, de l'aube du mercredi 28 mai à la nuit du jeudi 29 mai 1958, a donné un exemple éclatant de l'héroïsme et du courage des Moudjahidines, au vu des résultats obtenus à l'issue de cet affrontement inégal entre un bataillon de l'ALN et l'armée française composée de plusieurs unités appuyées

Médéa

Plus de 1700 commerçants réquisitionnés pour la permanence de l'Aïd-El-Adha

Un effectif total de 1706 opérateurs économiques, commerçants et prestataires de service seront mobilisés à Médéa pour assurer la permanence de l'Aïd-el-Adha, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction locale du commerce. Ce programme des permanences scindé sur trois jours, concerne notamment 816 commerçants exerçant dans la vente en détail des produits alimentaires, 209 boucheries et 149 boulangeries à travers les 64 communes que compte la wilaya, a-t-on indiqué. La même source a fait part également de la réquisition de 04 unités industrielles de transformation de semoule et de farine, trois laiteries et 84 prestataires de services (station-service, vulcanisateurs et mécaniciens). La mobilisation de ces opérateurs économiques et commerçants est appelée à assurer la continuité du service et veiller à éviter toute tension sur des produits alimentaires ou des perturbations dans l'approvisionnement des commerces durant la fête de l'Aïd, a-t-on précisé. Par ailleurs, 34 brigades de contrôle sont chargées de veiller au respect du programme de permanence établi pour la circonstance, a-t-on signalé.

Développement de la capitale

Réunion de suivi des projets de proximité à Zeralda

e wali d'Alger, M. Mohamed Abdennour Rabehi, a présidé mardi au siège de la wilaya, une réu-

nion de suivi des projets de proximité dans la circonscription administrative de Zéralda, soulignant la nécessité d'accélérer la cadence de leur réalisation pour concrétiser le modèle de la capitale moderne, a indiqué un communiqué de la wilaya. Cette réunion s'inscrit dans le cadre du "renforcement des projets de développement local conformément à la vision stratégique de développement et de modernisation de la capitale", selon la même source. A cette occasion, "des exposés ont été présentés sur les différents projets de développement local dans les communes de Staoueli, Zéralda et Soudania, outre la proposition de réaliser 52 projets afin de fournir des services de qualité aux citoyens, conformément aux quatre axes de la vision stratégique de développement de la capitale". A l'issue de la présentation, M. Rabehi a donné des instructions pour accélérer le rythme de réalisation des différents projets, présenter des propositions de projets selon les secteurs et les priorités de chaque commune et aménager les façades des différentes bâtisses et quartiers d'habitation, outre la réalisation d'espaces de jeu et de loisirs à cachet moderne".

Souk Ahras

Réception prochaine de 06 nouveaux châteaux d'eau

Six nouveaux châteaux d'eau seront réceptionnés «au cours du mois de juillet prochain» dans plusieurs communes de la wilaya de Souk Ahras au titre d'un programme d'urgence visant à assurer un approvisionnement régulier en eau potable de la population, a indiqué lundi le directeur local de l'hydraulique, Bouacha Benouareth. Ces ouvrages sont en cours de réalisation dans les communes à forte densité urbaine enregistrant des perturbations dans l'approvisionnement en eau potable, a précisé à l'APS le même responsable en marge de l'inspection par le wali, Abdelkarim Zinaï, du chantier de pose de canalisations de raccordement dans la commune de M'daourouche, précisant que leur réception aura lieu en juillet prochain. Une enveloppe financière de 300 millions DA, dégagée du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, a été allouée à la concrétisation de ces projets, selon la même source. Le wali a exhorté les responsables concernés à «accélérer le rythme des travaux pour livrer ces projets dans les délais fixés», inscrivant ces opérations dans le cadre du programme national d'amélioration de distribution de l'eau potable.

Aïd El Adha à Aïn Defla

Une soixantaine de vétérinaires mobilisés pour le contrôle des moutons

Une soixantaine de vétérinaires ont été mobilisés par la direction des Services agricoles (DSA) de la wilaya d'Aïn Defla pour assurer le contrôle de la santé des moutons au niveau des points de vente et des abattoirs en prévision de l'Aïd El-Adha, a-t-on appris, jeudi, auprès des services concernés. Les services de la DSA ont mobilisé 40 brigades mobiles comptant 44 vétérinaires relevant du secteur public, en vue d'assurer le contrôle sanitaire des moutons au niveau des points de vente et des abattoirs, a indiqué, à l'APS, l'inspecteur vétérinaire de la wilaya, Boualem Madani. Il a ajouté que ces brigades sont déjà sur le terrain pour contrôler le mouvement du cheptel au niveau des points de vente ouverts à travers la wilaya. Outre deux inspecteurs vétérinaires devant assurer, le jour de l'Aïd, le suivi de l'opération de l'abattage des moutons au niveau du siège de la DSA, 13 vétérinaires seront mobilisés au niveau des 12 abattoirs qui seront ouverts à cette occasion, a souligné M. Madani. Ont été associés également à cette opération, des vétérinaires du secteur privé, notamment dans la campagne de sensibilisation "Aïd sans kyste".

29 joueurs retenus pour affronter le Rwanda et la Suède **Petkovic: «Gagner pour la confiance et l'expérience»**

Par Rachid BELARBI

Comme attendu et annoncé par l'institution fédérale, le sélectionneur national Vladimir Petkovic a annoncé avant-hier en fin de matinée sa liste en perspective de la fenêtre internationale du mois de juin au cours de laquelle les Verts accueilleront le Rwanda jeudi prochain au stade Chahid Hamlaoui de Constantine (18h00), avant de se rendre à Stockholm pour défier la Suède, le mardi 10 juin au Strawberry Arena (18h). Dévoilée au cours d'une conférence de presse tenue à la salle "Mohamed Sellah" du stade Nelson-Mandela de Baraki, cette liste comprenant 29 joueurs est marquée par le retour de plusieurs joueurs ayant manqué les derniers stages des Verts, à l'image de Nabil Bentaleb (LOSC Lille/France), Ramiz Zerrouki et Hadj Moussa (Feyenoord/Pays-Bas), Baghdad Bouunedjah (Al-Shamal SC/Qatar), Houssem Aouar (Al-Ittihad/Arabie Saoudite), Kévin Guitoun (FC Metz/France) et Mohamed-Amine Tougaï (ES Tunis). En revanche, les "Verts" seront privés des services du milieu de terrain de Ceramica Cleopatra (Egypte), Ahmed Kendouci, victime en avril dernier d'une grave blessure au genou.

«Des équipes africaines jouent comme la Suède»

Pour ce qui est du programme de l'EN, le stage débutera lundi, au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, avant que les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez ne rallient la ville de Constantine le 4 juin, soit à la veille de leur confrontation face aux «Amavubi», la première de ces deux rencontres qui entrent dans le cadre des préparatifs de la reprise des qualifications de la Coupe du monde 2026 en septembre prochain. Sans éviter la moindre question qui passerait pour embarrassante, le sélectionneur national a, par ailleurs, tenu à défendre ses choix.

«J'ai décidé de convoquer 29 joueurs et j'aurais pu élargir encore plus le groupe. Je veux donner un maximum de minutes à tout le monde et renforcer l'équipe. On doit faire un bon équilibre entre les joueurs qui ont beaucoup joué et ceux qui ont peu joué» a annoncé-t-il, ainsi, convaincu qu'il «n'y a pas de matchs amicaux car ce



sont des matchs importants qu'il faut préparer au mieux». «Ces deux rencontres doivent nous donner de l'expérience et de la confiance. L'objectif est de gagner ces deux confrontations qui vont donner des signaux positifs pour le futur. Nous avons fait un bon mois de mars en élargissant le contingent de l'équipe nationale, avec des joueurs qui ont été bons et qui m'ont mis dans la difficulté. Le stage du mois de juin est toujours plus compliqué avec des joueurs qui ont déjà terminé la saison et d'autres qui sont toujours engagés avec leurs clubs respectifs» soulignera le conférencier et d'argumenter à propos de l'identité des sparring-partners.

«Boulbina? Il progressera avec les A'»

«Le choix de cet adversaire a été fait pour ses qualités, même s'il y a plusieurs équipes africaines qui jouent comme la Suède. Je ne vois pas de différence entre les équipes asiatiques, africaines ou européennes. De plus, le Rwanda et la Suède sont des adversaires complètement différents, le but est d'évaluer la capacité d'adaptation de l'équipe. Il y aura des joueurs qui joueront les deux matchs. Le Rwanda est une équipe soudée et difficile. Les Rwandais ont changé récemment d'entraîneur mais également la façon d'attaquer. C'est une équipe qui va jouer avec deux lignes défensives bien serrées. Le plus important pour nous c'est de bien varier le jeu face à eux» a-t-il affirmé, avant

de revenir, avec plus ou moins de détails, sur certains cas. «On pouvait envisager de prendre le risque d'appeler Bentaleb en mars, mais maintenant on peut dire avec satisfaction qu'il est revenu vers un football de haut niveau. On peut profiter de ces dix jours pour revoir les qualités de Bentaleb. De son côté, Zerrouki était blessé, ça fait un mois et demi qu'il est revenu et joué plusieurs matchs, et surtout il a toujours été bon avec la sélection» suggérera-t-il. Et d'enchaîner à propos du meilleur buteur de la Ligue 1, l'attaquant du Paradou: «Je ne peux pas parler des points faibles de Boulbina. Je vais parler des joueurs que j'ai convoqués. Les attaquants que j'ai choisis ont quelque chose de plus. Boulbina pourra développer ses qualités avec les A'. Sinon, quels joueurs non convoqués pourraient remplacer un des joueurs convoqués? Le choix que je dois faire, c'est la capacité d'un joueur à être intégré au groupe, pas juste parce qu'il a fait deux bons matchs».

Liste des 29 joueurs convoqués:
Gardiens: Oussama Benbot (USMA), Alexis Guendouz (Persepolis FC/Iran), Anthony Mandrea (SC Caen)
Défenseurs: Mohamed Farsi (Columbus Crew/USA), Youcef Atal (Al-Sadd SC/Qatar), Ryan Aït-Nouri (Wolverhampton), Jaouen Hadjam (BSC Young Boys/Suisse), Aïssa Mandi (Lille OSC), Mohamed-Amine Madani (JS Kabylie), Ramy Bensebaïni (Borussia Dortmund), Mohamed Amine Tougaï (ES Tunis), Kévin Guitoun (FC Metz).

Milieux: Ismaël Bennacer (Olympique Marseille), Farès Chaïbi (Eintracht Francfort), Yassine Benzia (Qarabag FK/Azerbaïdjan), Hicham Boudaoui (OGC Nice), Himad Abdelli (Angers SCO), Houssem Aouar (Al-Ittihad/Arabie Saoudite), Ramiz Zerrouki (Feyenoord/Pays-Bas), Nabil Bentaleb (LOSC Lille).

Attaquants: Mohamed-Amine Amoura (VfL Wolfsburg), Youcef Belaïli (ES Tunis), Riyad Mahrez (Al-Ahli FC/Arabie Saoudite), Anis Hadj Moussa (Feyenoord/Pays-Bas), Amine Gouiri (Olympique Marseille), Ibrahim Maza (Hertha Berlin/Allemagne), Saïd Benrahma (Neom SC/Arabie Saoudite), Amin Chiakha (FC Copenhague/Danemark), Baghdad Bouunedjah (Al-Shamal SC/Qatar).

Rencontre nationale d'athlétisme handisport à Mascara
Domination des athlètes de Blida, Chlef et Tlemcen



Les athlètes des clubs des wilayas de Blida, Chlef et Tlemcen ont dominé les épreuves de la 5e édition de la rencontre nationale d'athlétisme handisport (catégories seniors et juniors), organisée jeudi au stade d'athlétisme du complexe sportif "Abdelkrim Kerroum" de Sig (Mascara). Les athlètes des clubs Ittihad Baladiat Blida (athlétisme handisport) et Wifak Baladiat Mouzaïa, également de Blida, se sont distingués en raflant les trois premières places dans les disciplines de sprint, de demi-fond, de saut en longueur, ainsi que dans les lancers de poids et de disque. Les athlètes de l'Olympique Baladiat Chlef et "Abtal Oued Sly" (wilaya de Chlef), ont dominé, quant à eux, les épreuves de fond, de lancer du marteau et du javelot, ainsi que le saut à la perche. De leur côté, les athlètes des clubs Widad Baladiat Tlemcen et Ittihad Remchi (Tlemcen) ont remporté les trois premières places dans les courses en fauteuil roulant, le relais 4x400 mètres et le 1 500 mètres, indique-t-on. Le directeur technique de la Fédération algérienne handisport, Mohamed Laslous, a indiqué, à l'APS, que cette compétition a permis aux vainqueurs de se qualifier pour le Championnat national d'athlétisme handisport prévu du 1er au 3 juillet prochain à Oran. A noter que cette 5e édition de la rencontre nationale d'athlétisme handisport catégories seniors et juniors, organisée par la Fédération algérienne de handisport en coordination avec la ligue de la spécialité de la wilaya et la direction de la jeunesse et des sports (DJS) de Mascara, a réuni 320 athlètes de 75 clubs représentant 22 wilayas.

Coupe des Nations 2025 de Cyclisme **L'Algérie présente avec quatre coureurs**



Quatre coureurs de la sélection algérienne de cyclisme des moins de 23 ans, prendront part à la Coupe des Nations-2025 qui se tient du 29 mai au 1er juin en République tchèque, a-t-on appris jeudi auprès de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). La sélection algérienne (U-23) est encadrée par le sélectionneur national, Karim Haj Bouzid, assisté du mécanicien Kamal Toubdarin. La délégation comprend les coureurs : Anes Riahi, Oussama Mimouni, Saleh Eddine Cherki et Achref Farhat. Le Championnat mondial de cyclisme sur route pour la catégorie des moins de 23 ans, connu sous le nom de Coupe des nations 2025, réunit les meilleures équipes nationales du monde dans une compétition de haut niveau, disputée en quatre étapes.



Mohamed Amine Amoura ne devrait pas quitter Wolfsburg VfL cet été, a indiqué le quotidien allemand Bild, mercredi. La direction de Wolfsburg a rejeté

Wolfsburg **Le club veut garder Amoura**

plusieurs offres pour Amoura, auteur de 10 buts et 9 passes décisives en 34 matchs disputés au cours de la saison 2024-2025, toutes compétitions confondues. Amoura (25 ans) s'était engagé avec Wolfsburg durant l'intersaison, pour un contrat de cinq saisons, en provenance du club belge l'Union Saint-Gilloise, contre un chèque de 17 millions d'euros. Lié à Wolfsburg jusqu'en 2029, l'ancien joueur de l'ES Sétif est désormais considéré comme l'un des piliers du projet de reconstruction du club, qui a terminé à une modeste 11e place du championnat. Les dirigeants mi-

sent sur l'international algérien pour relancer les ambitions européennes du club dans les prochaines saisons, précise la même source. Alors que son prix avait été fixé à 40 millions par le club, Wolfsburg aurait en effet décidé de profiter de sa cote pour l'augmenter en mars dernier à 50 millions d'euros. Le joueur est attendu lundi prochain au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, en vue des deux prochains matchs amicaux de l'équipe nationale : le 5 juin face au Rwanda à Constantine (18h00), et le 10 juin devant la Suède à Solna (18h00, heure algérienne).

Festival national de la littérature et du cinéma de la femme de Saïda

Des hommages émouvants au cœur de l'ouverture de la 8e édition



C'est sous le signe de l'émotion et de la mémoire que s'est ouverte, lundi soir, la 8e édition du Festival national de la littérature et du cinéma de la femme, au théâtre régional Sirat Boumediène de Saïda. Placée sous le slogan «Littérature et cinéma de la femme... Avançons ensemble», la cérémonie inaugurale a surtout été marquée par de profonds hommages à deux grandes figures disparues du paysage culturel algérien. Dès les premières minutes, le ton était donné, une minute de silence a été observée à la mémoire de Mohamed Lakhdar-Hamina, immense cinéaste et moudjahid, décédé vendredi dernier.

Une vidéo-hommage, émouvante, est venue retracer l'exceptionnel parcours de ce pionnier du 7e art algérien, connu pour des œuvres phares comme Le Vent des Aurès, Décembre, La Dernière image ou encore Chronique des années de braise, seule Palme d'or obtenue par un réalisateur arabe et africain à Cannes en 1975. À travers cet hommage, c'est toute une génération de créateurs engagés dans la lutte pour la reconnaissance du cinéma national qui a été saluée. Autre moment fort et tout aussi poignant, l'hommage rendu à feu Mohamed Ben Salah, critique passionné et fervent défenseur du festival, disparu en 2023. Très attaché à cet événement, qu'il considérait comme un espace de liberté et de réflexion autour de la création féminine, il a été honoré en présence de sa famille. Un cadeau symbolique a été remis à ses proches, et sa nièce, visiblement émue, a pris la parole pour témoigner de l'attachement de son oncle à ce rendez-vous culturel.

Ces hommages ont été accueillis par un public nombreux et ému, composé de figures du monde artistique, d'écrivains, de réalisateurs, ainsi que d'autorités locales. Parmi elles figuraient notamment Amoumen Marmouri, wali de Saïda, Mohamed Refas, président de l'Assemblée populaire de wilaya, Belkacem Moulay, commissaire du festival, et Ismaïl Yabir, écrivain et représentant du ministre de la Culture, Zouheir Ballalou.

Dans son allocution, ce dernier a rappelé les efforts engagés par le ministère pour soutenir la production cinématographique et accompagner les initiatives culturelles, en particulier dans les régions de l'intérieur du pays. Outre ces moments de recueillement, la cérémonie s'est poursuivie dans une ambiance conviviale, marquée par un accueil chaleureux et un tapis rouge déroulé pour les invités.

Le festival, qui se tient jusqu'au 30 mai, promet une programmation riche : projections de films, cafés littéraires animés par des auteures algériennes, débats sur la place des femmes dans le cinéma et un concours de nouvelles dédié à la symbolique de la femme dans le patrimoine algérien. Parmi les films attendus, Première Ligne de Merzak Allouache, Alja de Cherif-Eddine Hadjadj, L'avion jaune de Hadjar Sbata, ou encore Les Hommes libres de Tagzout Ghazali. Le prestigieux Kholkhal d'Or viendra, quant à lui, récompenser le meilleur long-métrage en compétition.

En plaçant la mémoire et les figures tutélaires de la culture algérienne au cœur de son ouverture, le Festival de Saïda affirme, une fois de plus, son rôle essentiel de pont entre les générations, entre l'engagement d'hier et les voix féminines de demain.

La pièce de théâtre "Palestine trahie" présentée à Alger

"Palestine trahie", un spectacle de théâtre sur la lutte et la résilience du peuple palestinien mis en scène dans une conception contemporaine sur des textes de l'écrivain algérien Kateb Yacine, a été présenté jeudi soir à Alger.

Produit en 2025 par le Théâtre régional de Tizi-Ouzou, le spectacle, accueilli au Théâtre national Mahieddiene-Bachtarzi (TNA), est mis en scène par Ahmed Rezzag, qui a travaillé sur une fusion de textes "Palestine trahie" et "Cadavre encerclé" de Kateb Yacine, et un traitement dramaturgique de Lamine Bahri.

D'une durée de 65 minutes, le spectacle dénonce le "silence coupable" de certains et la "complicité" d'autres dans les crimes commis par l'occupant sioniste contre le peuple palestinien, à travers l'histoire d'un jeune palestinien, Mohamed Zeitoun, contraint d'abandonner sa terre et sa maison aux sionistes, le laissant confronté à un front de "conspirateurs".

Sur scène, une vingtaine de comédiens issus notamment du Théâtre de Tizi Ouzou, ont rendu une prestation "réussie" devant un public qui a applaudi la performance des comédiens et des danseurs.

Occupant tous les espaces scéniques, les comédiens dont Maïlek Fellag dans le rôle de "Moh Zeitoun", Belkacem Latari et Ouiza Nedjimi, ont brillamment incarné leurs rôles respectifs, en rendant un texte dense nourri d'une vision dramaturgique basée sur l'esthétique et un jeu "abouti".

Optant pour une scénographie "mobile", faite d'un décor simple et fonctionnel, Ahmed Rezzag a conçu une mise en scène "savante" avec décors verticaux. "Cette mobilité était essentielle pour permettre des changements rapides entre les nombreux tableaux du spectacle et s'adapter aux différents lieux et situations suggérées dans le texte original à travers une interaction des différents éléments scéniques", explique le metteur en

scène.

La bande son et musique, signée Ismail Khaldi qui a brillamment illustré les différentes atmosphères tragiques de la trame et les chorégraphies-, a accompagné l'action en devenant une partie intégrante du spectacle, soutenu par un éclairage "judicieux" fait de couleurs chaudes et froides, qui a participé davantage à recréer les différentes situations rendues dans le spectacle.

La chorégraphie, œuvre de Guemiri Khadidja, a consisté en une combinaison de chorégraphies illustrant la détermination du peuple palestinien à résister et à se battre jusqu'à la victoire.

A l'issue du spectacle, le metteur en scène a admis que l'adaptation d'une œuvre de Kateb Yacine est une tâche "très difficile", exigeant une certaine "audace", en expliquant que le texte "Palestine trahie" a eu plusieurs versions, l'auteur lui-même l'ayant modifié en fonction des événements politiques de son époque.

Cérémonie en l'honneur du moudjahid artiste Akli Yahyaten

L'Etablissement public de Télévision (EPTV) a organisé, mercredi à Alger, une cérémonie en l'honneur du Moudjahid artiste Akli Yahyaten, en reconnaissance de son parcours artistique ainsi que de son rôle en faveur de la Cause nationale durant la Révolution de libération.

Agé de 92 ans, Yahyaten a été distingué lors d'une cérémonie artistique organisée à l'hôtel El Aurassi, dans le cadre des préparatifs de la Journée nationale de l'Artiste, célébrée le 8 juin de chaque année, en présence du Directeur général de la Télévision algérienne, Mohamed Beughi, et d'une pléiade d'artistes, qui lui ont exprimé leur considération pour son art et son engagement.

La cérémonie sera diffusée, le 2e jour de l'Aïd al-Adha sur la Chaîne 4 (TV4) de la télévision publique algérienne. Plusieurs jeunes voix artistiques, dont sa fille Nora Yahyaten, Abbes Nait Rzine, Nordina, Kamel Aziz, Makhlouf et Kamel Gharbi, y ont participé, interprétant un bouquet de chansons engagées de l'artiste moudjahid.

A cette occasion, M. Yahyaten s'est dit heureux et reconnaissant de cet hommage rendu par les générations de l'indépendance, affirmant avoir "tout fait pour servir l'Algérie et s'acquitter de son devoir national, car l'Algérie avait besoin de tous ses enfants pour obtenir son indépendance".



Il a indiqué, se souvenant qu'il était membre de la fédération de France du Front de libération nationale (FLN), qu'il "sillonait alors les cafés et les restaurants pour collecter des contributions financières pour la Révolution de libération", et qu'il "tenait également à présenter des chants patriotiques et engagés par lesquelles il semait l'amour de la patrie et contribuait à sensibiliser l'opinion publique à l'existence d'un peuple luttant pour s'affranchir de l'occupation".

De son côté, le directeur de la TV4, Kacem Bahmani, a estimé que l'hommage rendu à M. Yahyaten "se veut une distinction de soixante-dix (70) ans de créativité et de dévouement", et "un message clair que la Révolution algérienne a regroupé toutes les catégories de la société, y compris les artistes". Il s'agit également, poursuit-il, d'une "halte pour se remémorer les hauts faits de toute une génération de

grandes figures de l'art algérien authentique ayant contribué à la préservation de la Mémoire nationale".

Né en 1933 à Tizi Ouzou, Akli Yahyaten s'est engagé très tôt dans l'action révolutionnaire et a été arrêté à plusieurs reprises par l'occupant français après la découverte de son activité de collecte de dons pour le FLN.

Yahyaten a à son actif des chansons intemporelles qui ont conquis le cœur de ses admirateurs, à commencer par sa première chanson "Djahagh Bezzaf" qu'il a composée pendant son incarcération à cause de son activité politique nationale en 1959, ainsi que "Zirigh Ezine di Michelet" et "Thamourt Idourar", et son chef-d'œuvre "El Menfi" qui raconte les souffrances des Algériens exilés en Nouvelle-Calédonie et est devenue l'une des chansons immortelles du patrimoine musical algérien.

Un "monde perdu" vieux de 140 000 ans découvert au fond de l'océan par des archéologues

Au cours de fouilles réalisées au large des côtes de l'Indonésie, les chercheurs ont identifié plusieurs milliers de fossiles, dont certains provenant de squelettes d'hominidés. Une découverte scientifique majeure, qui pourrait contribuer à changer notre regard sur les origines de l'humanité. Treize ans après la découverte d'un site archéologique inconnu sous la mer, au large des côtes de l'Indonésie, des archéologues ont identifié les traces d'une ville ayant été habitée par des hominidés.

D'après le Daily Mail, il pourrait tout simplement s'agir de "la première preuve physique du 'monde perdu', une masse continentale préhistorique connue sous le nom de Sundaland qui reliait autrefois l'Asie du Sud-Est dans une vaste plaine tropicale".

PLUS DE 6000 FOSSILES RETROUVÉS DANS LES FONDS MARINS

Comme l'explique le média britannique, ce site hors du commun a été, au départ, repéré complètement par hasard en 2011. Alors qu'ils extraient du sable dans le détroit de Madura, entre les îles de Java et de Madura, les employés d'une entreprise minière ont remonté un certain nombre de fossiles enfouis.

Les mineurs ont donc laissé la place à une équipe d'archéologues, qui a mené de vastes fouilles dans cette zone de la mer de Java, sous-partie de l'océan Pacifique. Au total, les chercheurs ont ainsi récupéré quelque 6000 fossiles, préservés sous des couches de limon et de sable.

UN LOINTAIN ANCÉTRE DE L'HOMME IDENTIFIÉ

Parmi les ossements retrouvés, les archéologues ont notamment identifié un crâne ayant appartenu à un Homo erectus, lointain ancêtre de l'être humain, qui daterait d'environ 140 000 ans. D'après le Daily Mail, la datation a été réalisée par luminescence stimulée optiquement, une technique permettant de déterminer la dernière fois que des sédiments ont été exposés à la lumière du soleil.

La grande majorité des autres fossiles proviennent d'animaux de 36 espèces différentes, parmi lesquelles des dragons de Komodo, des buffles, des cerfs et d'autres grands mammifères herbivores semblables aux éléphants modernes, connus sous le nom de Stegodon.

Des preuves de techniques de chasse relativement avancées. Certains indices ont par ailleurs donné aux scientifiques des informations sur les conditions de vie et les activités de nos ancêtres peuplant cette zone à l'épo-



que du Pléistocène moyen tardif (entre 162 000 et 119 000 avant notre ère).

Selon le Daily Mail, les chercheurs ont ainsi remarqué que certains fossiles d'animaux "présentaient des marques de coupures délibérées", indiquant que ces individus avaient été chassés par des hominidés, à l'aide de techniques relativement avancées faisant appel à des outils.

UN APERÇU RARE DE LA VIE HUMAINE ANCIENNE

Plus généralement, les archéologues estiment que les découvertes réalisées dans le détroit de Madura "offrent un aperçu rare de la vie humaine ancienne et des terres aujourd'hui perdues du Sundaland, ainsi que des comportements et des adaptations des premières populations humaines en réponse aux changements environnementaux". "Cette période est caractérisée par une grande diversité morphologique et une grande mobilité des populations d'hominidés

dans la région", a notamment souligné Harold Berghuis, de l'Université de Leyde (Pays-Bas), qui a dirigé une partie des fouilles.

UN MONDE PERDU ENGLOUTI PAR LES EAUX ILYA ENVIRON 10 000 ANS

Les excavations réalisées dans la zone ont par ailleurs permis de découvrir un système de vallees enfouies provenant d'une ancienne rivière, qui indiquent la présence d'un écosystème fluvial florissant dans la région à la fin du Pléistocène moyen. Si des recherches complémentaires devront être menées, ces éléments valident la théorie selon laquelle, il y a plus de 100 000 ans, l'Asie du sud-est était constituée d'une vaste plaine continentale, le Sundaland. Cette dernière a ensuite été submergée, entre 14 000 et 7000 ans avant notre ère, à la suite d'une fonte des glaces ayant provoqué une montée du niveau de la mer de 120 mètres.

Etats-Unis

Un homme soupçonné d'avoir fait cuire son chihuahua dans son four pour le faire taire

James Williamson, un homme de 44 ans résidant à Atmore, en Alabama, a été inculpé de cruauté aggravée envers les animaux après avoir tué son chiot chihuahua en le plaçant vivant dans un four chaud parce qu'il aboyait trop. Ce crime, décrit comme « horrible et inhumain » par les forces de l'ordre, suscite l'indignation et relance le débat sur la sévérité des peines pour les maltraitances animales.

Les faits se sont déroulés le lundi 19 mai rapportent People.com et Fox News. Selon la police de la ville d'Atmore, James Williamson aurait d'abord menacé un membre de sa famille en déclarant qu'il « mettrait le chien dans le four » si celui-ci ne cessait pas d'aboyer. Peu après cette dispute familiale, il serait passé à l'acte, insérant le chiot dans le four, allumant celui-ci, puis bloquant la porte avec une chaise pour empêcher l'animal de s'échapper.

Les voisins, alertés par des gémissements de détresse provenant de la maison, ont prévenu les autorités. A leur arrivée, les agents ont découvert le petit chien sans vie dans l'allée, grièvement brûlé. « Quand je suis arrivé, j'étais sans voix. Je suis resté là à regarder le chien et j'ai dû me reprendre », a confié le sergent Darrell McMann à Fox News, ajoutant : « J'ai moi-même un chihuahua. »

Le sergent Darrell McMann plaide pour un durcissement des sanctions légales : « Dans des cas comme celui-ci, la loi devrait être renforcée. » James Williamson a été placé en détention et mis en examen pour un crime de classe C (délit ou infraction mineurs aux Etats-Unis). Sa caution a été fixée à 15.000 dollars. En cas de condamnation, il se verra interdire toute possession d'animaux à l'avenir.

Etats-Unis

Il échappe à la gueule d'un alligator... et se fait tuer par la police

En Floride, une intervention policière s'est terminée dans le sang à Lakeland, dans le comté de Polk, lorsqu'un homme de 42 ans, blessé par un alligator et visiblement sous l'influence de méthamphétamines, a été tué par balles après avoir tenté de s'emparer des armes contenues dans un véhicule de police. L'affaire a été confirmée par le shérif Grady Judd lors d'une conférence de presse relayée par CBS News.

Selon les autorités, Timothy Schulz avait été libéré de prison moins d'une semaine auparavant, après une arrestation pour possession de méthamphétamines. Lundi matin, un employé d'une supérette avait signalé à la police le comportement erratique d'un homme qui tremblait et demandait à appeler son fils. Les policiers dépêchés sur place n'ont pas réussi à le localiser. Près de deux heures plus tard, de nouveaux témoins ont rapporté la présence d'un homme nageant dans un lac connu pour abriter plusieurs alligators. L'un d'eux a tenté de lui lancer une bouée de sauvetage, un autre de lui parler, mais l'homme n'a répondu que par un grognement. Selon le shérif, Timothy Schulz aurait alors été sérieusement mordu à l'avant-bras droit, mais malgré cette blessure, il a poursuivi son errance.

Il a fini par sortir du lac situé à l'intérieur d'une communauté résidentielle sécurisée. C'est là qu'il s'est emparé d'une paire de cisailles de jardin et tente de briser la vitre d'un véhicule avec une brique. Alertés, deux adjoints du shérif se sont rendus sur les lieux et ont tenté de désamorcer la situation. Timothy Schulz leur a foncé dessus, armé des cisailles. Ils lui ont alors ordonné de les lâcher et utilisé leurs Tasers à deux reprises, sans succès. « Ils essayaient encore de le maîtriser sans violence », a précisé le shérif Grady Judd.

La tension a atteint son paroxysme lorsque le suspect est entré par la portière passager dans leur véhicule toujours en marche, et a tenté de s'emparer des armes réglementaires fixées dans l'habitacle. Face au danger, les deux adjoints ont ouvert le feu à plusieurs reprises. Des images diffusées par les services du shérif montrent le pare-brise criblé d'impacts de balles.

"Mes mains gelaien"

Un parapentiste aspiré par un gigantesque nuage d'orage propulsé à 8 500m d'altitude



Parti depuis les montagnes de Qilian, au nord-ouest de la Chine, un parapentiste a été aspiré par un nuage le 24 mai, l'élevant à 8 500 mètres d'altitude.

Alors qu'il s'était élancé à 3 000 mètres d'altitude, samedi 24 mai, depuis les monts Qilian, au nord-ouest de la Chine, un parapentiste a été aspiré par un gigantesque nuage d'orage. En quelques minutes seulement, l'homme s'est retrouvé à 8 598 mètres au-dessus du sol, où la température glaciale avoisine les -40°C. "Je sentais le manque d'oxygène et mes mains gelaien", a raconté le parapentiste aux médias locaux, rapporte le journal chinois Global Times.

Malgré l'hypoxie et le froid extrême, l'homme est resté conscient tout au long du vol et communiquait par radio. Souffrant de graves engelures, il a été transporté à l'hôpital indique le New York Times.

Les images de la caméra corporelle du parapentiste montrent la voilure de son parachute soulevée par un courant d'air. Son visage et ses vêtements sont incrustés de givre, tandis qu'il tente désespérément de s'agripper au harnais.

Ce jour-là, le parapentiste n'avait ni déposé de plan de vol, ni obtenu une autorisation de décoller, selon les médias chinois, malgré sa licence de parapentiste. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de l'incident.

TF1**•2**

05h00 TFou
 10h00 Téléshopping samedi
 10h45 Petits plats en équilibre
 10h50 Les douze coups de midi
 11h50 Petits plats en équilibre
 11h55 Météo
 12h00 JT 13h
 12h40 Grands reportages
 13h50 Grands reportages
 15h10 Détox ta maison, 7 jours pour tout ranger
 16h50 50mn Inside
 18h00 50mn Inside le mag
 18h50 Première sélection
 18h55 Météo
 19h00 JT 20h
 19h45 Tirage du Loto
 20h00 Météo
 20h10 Le Grand Bêtisier
 21h20 Le Grand Bêtisier
 22h40 30 ans d'émissions cultes
 23h35 Vendredi, tout est permis avec Arthur
 01h20 Tirage de l'EuroMillions
 01h25 Programmes de la nuit

CANAL+**•3**

05h35 Moochie : qui a tué Jill Haliburton ?
 06h00 Ici c'est Munich
 06h35 Ici c'est Munich
 08h46 Vous ne pouvez pas comprendre !
 09h26 Vous ne pouvez pas comprendre !
 10h10 Vous ne pouvez pas comprendre !
 10h50 Ici c'est Munich
 13h10 Avant-match Top 14
 13h30 Clermont-Auvergne / Stade Français Paris
 15h27 Multirugby
 17h35 Canal Champions Club
 19h52 Plateau avant-match UEFA
 20h00 Paris-SG / Inter Milan
 21h57 Canal Champions Club le debrief
 23h30 Liverpool / Paris-SG
 02h03 Paris-SG / Aston Villa
 03h45 31/05/2025 En route pour Munich

09h25 Outremer.gourmand
 10h00 Tennis : Roland-Garros
 10h45 Météo
 10h50 Outremer.l'info
 11h00 Enquêtes de région le mag
 11h55 Tennis : Roland-Garros
 14h20 Champions d'exception
 14h35 Samedi d'en rire
 15h30 Expression directe
 15h35 La p'tite librairie
 15h45 Le jeu des 1000 euros
 16h20 Slam
 17h05 Questions pour un champion
 17h45 Journal Météo Climat
 18h00 ICI 19/20 édition toutes régions
 18h55 Tennis : Roland-Garros
 20h00 Météo régionale
 20h05 Meurtres à...
 21h40 Meurtres à...
 00h30 Des racines et des ailes
 01h20 La p'tite librairie
 02h25 Outremer.gourmand
 02h55 Les matinales

M6**arte**

05h00 M6 Kid
 06h45 Absolument stars
 09h10 66 minutes : le doc
 09h55 66 minutes : grand format
 10h45 66 minutes : grand format
 11h40 Météo
 11h45 Le 12.45
 12h50 Cauchemar en cuisine, que sont-ils devenus ?
 14h00 Cauchemar en cuisine
 15h10 Cauchemar en cuisine
 16h00 Cauchemar en cuisine
 17h10 Cauchemar en cuisine
 18h20 La grande finale
 18h40 Météo
 18h45 Le 19.45
 19h25 La grande finale
 19h45 Paris-SG / Inter Milan
 22h05 La remise de la coupe
 01h05 Programmes de la nuit

06h55 Dobralak, un village bulgare résiste
 07h45 Mexique, les cavalières de l'Escarmuza
 08h40 Invitation au voyage
 09h20 Cuisines des terroirs
 09h50 Canaries, les îles-volcans
 10h40 Canaries, les îles-volcans
 11h35 Canaries, les îles-volcans
 12h30 Jugement à Nuremberg
 15h45 Invitation au voyage
 16h30 Albanie, une vie de berger
 17h00 Les cultivateurs de la fibre d'or au Bangladesh
 17h50 Arte reportage
 18h45 Arte journal
 19h05 28 minutes
 19h55 Sauver Venise
 21h25 Le monde mystérieux des nuages
 22h20 L'art face à l'urgence climatique
 23h50 Les misérables
 01h30 Rwanda, la couleur du sang
 02h30 Le Honduras : entre forêt tropicale et plages

TÉLÉVISION

15

Votre soirée**•2**

20h10

UNE SITUATION DÉLICATE

**CANAL+**

20h10

Ligue des champions

PARIS-SG / INTER MILAN

**•3**

22h24

MEURTRES À...



Après avoir abandonné sa carrière de flic suite à l'arrestation de son frère pour meurtres, Gwen Garrec se retrouve une fois de plus plongée dans une affaire criminelle. Cette fois-ci, elle enquête aux côtés de son ancien partenaire, Eric Vautier, désormais à la retraite, en marge de l'enquête officielle menée par la gendarmerie. Leur investigation se concentre sur un chien sanguinaire qui semble vouloir décimer une des plus anciennes familles de Saint-Malo. L'implication de son ex-compagnon, Ronan, dans l'affaire, est suspectée. Il est introuvable depuis plusieurs jours.

Acteur: Bruno Solo (Eric Vautier), Louise Monot (Gwen Garrec),



UNRWA

La famine menace l'avenir des enfants de Ghaza

Le commissaire général de l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), Philippe Lazzarini, a affirmé que la famine menaçait l'avenir des enfants de la bande de Ghaza soulignant la nécessité d'"une volonté politique" pour permettre l'acheminement de l'aide à la population de l'enclave assiégée. "En plus des bombardements intensifs, la famine menace l'avenir des enfants de Ghaza", a écrit M. Lazzarini dans un message publié sur les réseaux sociaux. "Ce qu'il faut de toute urgence c'est une volonté politique pour permettre à l'ONU et à ses partenaires de fournir une assistance à grande échelle sans entrave ni interruption", a-t-il souligné. "Laissez-nous faire notre travail", a-t-il lancé. Selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), plus de 50.000 enfants "auraient été tués ou blessés" lors de l'agression génocidaire sioniste contre Ghaza depuis octobre 2023. Le bilan total de l'agression sioniste contre Ghaza s'est alourdi jeudi à 54.249 martyrs et 123.492 blessés, depuis le 7 octobre 2023, selon les autorités sanitaires palestiniennes.

Sahara occidental

Les Etats-Unis doivent soutenir le référendum sur l'autodétermination

Les Etats-Unis doivent soutenir la tenue d'un référendum sur l'autodétermination au Sahara occidental pour permettre au peuple sahraoui de décider de son avenir, a indiqué John Bolton, ancien conseiller à la sécurité nationale américaine et ex-ambassadeur auprès des Nations unies. "La politique américaine concernant le Sahara occidental devrait revenir à ses origines de 1991, en soutenant un référendum permettant aux Sahraouis de déterminer leur propre avenir", a assuré M. Bolton dans une tribune signée mercredi dans le Washington Times. "De nombreux membres du Congrès ont visité les camps (de réfugiés sahraouis) au fil des ans et rencontré des dirigeants du (Front) Polisario (...) Davantage de personnes devraient le faire pour obtenir des informations sur le peuple sahraoui", a-t-il dit. Il a soutenu, dans le même contexte, que l'organisation d'un référendum d'autodétermination au profit du peuple sahraoui serait même bénéfique pour les Etats-Unis sur le plan stratégique. "Le différend persiste aujourd'hui. La solution évidente à la question de la souveraineté est de demander" aux Sahraouis s'ils acceptent l'indépendance, a signalé John Bolton. "En 1991 (...) Washington a fait adopter la résolution 690 du Conseil de sécurité, créant une opération de maintien de la paix des Nations unies chargée de superviser un référendum sur l'avenir du Sahara occidental. Cette résolution s'inscrivait dans le prolongement d'un accord de 1988 entre le Polisario et le Maroc, et tous deux soutenaient l'approche du Conseil de sécurité", a-t-il rappelé. Toutefois, "le Maroc a commencé à entraver les efforts de l'ONU pour la mise en œuvre de la résolution presque dès son adoption, craignant qu'à l'issue d'un référendum véritablement libre et équitable, les Sahraouis choisissent l'indépendance", a souligné l'ancien diplomate.

Crimes de l'entité sioniste à Ghaza

«Nous devons agir maintenant»

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a appelé mercredi le Conseil de sécurité de l'ONU à agir "maintenant" pour mettre fin aux crimes commis par l'entité sioniste contre le peuple palestinien à Ghaza. "L'Algérie assume ses responsabilités et est déterminée à pousser ce Conseil à agir. Le temps de l'indécision est révolu", a martelé M. Bendjama lors de son intervention à une réunion au Conseil de sécurité de l'ONU, consacrée à la situation en Palestine. "Les condamnations ne suffisent plus. Nous devons agir maintenant. Depuis le 7 octobre 2023, (l'entité sioniste), puissance occupante, a tué 54.000 personnes et blessé plus de 123.000. Depuis le 18 mars seulement, plus de 3.900 personnes (...) ont été tuées et plus de 11.000 blessées", a-t-il appuyé. Combien de martyrs supplémentaires "faudrait-il avant que des mesures soient prises? Combien d'orphelins devraient encore errer dans les ruines de Ghaza? Combien de sang faudrait-il encore verser avant que ce Conseil reconnaîsse que trop, c'est trop?", s'est insurgé M. Bendjama. "Les chiffres ont perdu leur sens. A quoi bon dire +18.000 enfants+ (tombés en martyrs)? Ce ne sont pas des chiffres. Ce sont des vies, des rêves, des voix, des visages, des récréations et des berceuses, éteints. Ils étaient la

chaleur des foyers, la joie des salles de classe, le pouls des quartiers", a-t-il clamé. "Leurs morts n'étaient pas collatérales. Elles étaient la conséquence d'un système qui considère les vies palestiniennes comme non humaines, comme jetables", a-t-il ajouté. Bendjama a évoqué le cas de la pédiatre Alaa al-Najjar qui a perdu, il y a quelques jours, ses neufs enfants âgés de six mois à douze ans et qui a subi le supplice de devoir identifier leurs "restes calcinés" l'un après l'autre, au moment où son époux était dans le coma et que son dixième fils était grièvement blessé. Pour illustrer ses propos, le diplomate a montré aux membres du Conseil de sécurité une photo des enfants d'Alaa tombés en martyrs suite à une frappe de l'armée sioniste contre leur domicile. Il a également parlé de Warda Sheikh Khalil, une fille âgée d'à peine six ans, sauvée des flammes qui ont englouti l'école où elle se trouvait et qui servait de refuge aux déplacés. "Sa mère et ses frères et sœurs ont été tués. Son père s'accroche désormais à la vie", a-t-il raconté. "Personne à Ghaza n'est épargné : ni les médecins, ni les femmes, ni les enfants, ni les personnes déplacées. Pas même l'espoir lui-même", a-t-il soutenu. Bendjama a rappelé que l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et la communauté internatio-

nale avaient promis au peuple palestinien un Etat souverain avec Al-Qods Al-Sharif pour capitale. "Pourtant, trois décennies après les accords d'Oslo, le rêve d'un Etat palestinien s'évanouit sous la botte de l'occupation (sioniste) et le silence de la communauté internationale. L'occupation persiste (dans ses crimes), encouragée par l'impunité et l'immunité", a-t-il relevé. En même temps, dira-t-il, "la violence des colons s'intensifie, les colonies s'étendent, le territoire palestinien est englouti, centimètre par centimètre et les lieux saints sont profanés sous le regard du monde entier". Il citera, par ailleurs, une déclaration du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune concernant la question palestinienne. "Nous devons agir avec détermination pour mettre fin à l'injustice historique persistante infligée au peuple palestinien et relancer en urgence le processus de paix, qui se trouve actuellement dans une impasse sans précédent. Il est impératif de contraindre la puissance occupante à se conformer aux résolutions pertinentes de l'ONU et à honorer ses obligations", avait déclaré le président de la République. Bendjama a indiqué, en outre, que "les Palestiniens, comme tout être humain, ont droit à la vie, à la dignité et à une patrie. Ils ne font pas exception", concluant qu'il faudrait "résoudre le conflit à la racine".

Journée internationale des Casques bleus

Le maintien de la paix face à des défis croissants



Le monde célèbre jeudi la Journée internationale des Casques bleus des Nations unies en hommage à leurs efforts en faveur de la sécurité et de la stabilité dans les zones de conflit, dans un contexte marqué par des mutations profondes croissantes auxquelles sont confrontées les opérations traditionnelles de maintien de la paix. La célébration de la Journée internationale des Casques bleus, qui a lieu le 29 mai de chaque année, met en lumière les contributions importantes apportées par les soldats de la paix, notamment le personnel militaire, policier et civil, au cours des huit dernières décennies. Cette journée est l'occasion d'honorer le service continu de ces Casques bleus et leur sacrifice, et de saluer la résilience des communautés qu'ils soutiennent. Cette journée rend hommage également à plus de 4.400 soldats de la paix, qui ont perdu la vie dans l'exercice de leur devoir au fil des décennies. La célébration de cet événement intervient cette année dans un contexte de besoin croissant de revoir les mécanismes de maintien de la paix et de les adapter aux changements géopolitiques, technologiques et environnementaux. Aujourd'hui, le maintien de la paix nécessite des approches plus intégrées qui incluent le soutien à la bonne gouvernance, la protection des droits de l'Homme, la protection des groupes vulnérables de civils, l'égalité des sexes, le soutien à l'Etat de droit et la lutte contre les menaces émergentes telles que le terrorisme et le changement climatique. Depuis le lancement de la première mission de maintien de

la paix en 1948, plus de deux millions de personnes de 125 pays ont participé aux missions de l'ONU, fournissant un soutien sécuritaire, humanitaire et politique dans des zones déchirées par les guerres et les conflits. Actuellement, plus de 61.000 soldats de la paix et policiers de 119 pays et plus de 7.000 fonctionnaires civils participent à 11 missions de maintien de la paix à travers le monde. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a récemment décrit les forces de maintien de la paix comme la "pierre angulaire" des Nations unies. Dans le contexte des défis croissants auxquels sont confrontées les opérations de maintien de la paix, l'Algérie a affirmé, lors de sa participation à la Conférence ministérielle des Nations unies sur les opérations de maintien de la paix à Berlin les 13 et 14 mai en cours, son engagement à soutenir l'efficacité de ces missions à travers un plan de formation global ciblant les domaines sensibles. L'Algérie a également renouvelé son appel dans les forums internationaux à doter toutes les missions de maintien de la paix, sans exception, de mécanismes efficaces de surveillance des droits de l'Homme, fondés sur une position ferme qui soutient le droit des peuples à la sécurité, à la dignité et à l'autodétermination. Cet événement onusien a été l'occasion pour l'Algérie de "réaffirmer ses positions fermes appelant à des solutions politiques et pacifiques, et son engagement à soutenir les efforts africains et internationaux visant à rétablir la stabilité et à promouvoir la paix dans les zones touchées par les conflits, à travers une approche globale qui favorise la prévention et respecte la souveraineté des Etats".